Nations Unies S/PV.9106 (Resumption 1)

Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

Provisoire

9106e séance
Mardi 9 août 2022, à 15 heures
New York

Président :	M. Dai Bing	(Chine)
Membres :	Albanie	M. Spasse
	Brésil	M. Figueiredo Sobral Torres
	Émirats arabes unis	Mme Harqoos
	États-Unis d'Amérique	M. Kelley
	Fédération de Russie	M. Chibisov
	France	M. Hubin
	Gabon	Mme Bouanga Ayoune
	Ghana	Mme Tenkorang
	Inde	M. Vinito
	Irlande	Mme O'Boyle
	Kenya	M. Abbas
	Mexique	Mme Jiménez Alegría
	Norvège	M. Heines
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Rogers

Ordre du jour

Paix et sécurité en Afrique

Renforcer les capacités pour pérenniser la paix

Lettre datée du 1er août 2022, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2022/592)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (http://documents.un.org)

22-45515 (F)

Document adapté

Merci de recycler

La séance, suspendue le 8 août à 13 h 15, est reprise le 9 août à 15 heures.

Le Président (*parle en chinois*) : Je rappelle à tous les orateurs et à toutes les oratrices de bien vouloir limiter la durée de leurs déclarations à un maximum de cinq minutes afin que le Conseil puisse mener ses travaux avec diligence.

Je donne maintenant la parole au représentant de la République de Corée.

M. Hwang (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je vous félicite, Monsieur le Président, d'avoir convoqué ce débat opportun. En outre, nous remercions les intervenants de leurs exposés éclairants.

En dépit de l'énorme potentiel qu'elle recèle, l'Afrique reste confrontée à un ensemble de défis aux multiples facettes. L'impact de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et l'insécurité alimentaire mondiale ne font qu'exacerber davantage une situation déjà désastreuse dans de nombreux pans de la région. Face à ces défis, il est indispensable de mettre en place des institutions efficaces, responsables et inclusives, ainsi que de meilleurs systèmes de gouvernance, en renforçant les capacités. Dans ce contexte, je voudrais mettre en avant les points suivants.

Premièrement, il convient de mettre davantage l'accent sur une approche intégrée des institutions nationales et du renforcement des capacités. Toutes les difficultés complexes que connaît la région sont étroitement liées et doivent être abordées de manière globale, à l'échelle des gouvernements. À cet égard, nous tenons à relever le rôle important que jouent la Commission de consolidation de la paix et le Fonds pour la consolidation de la paix s'agissant de promouvoir une approche cohérente et de lutter contre les causes profondes des conflits.

Deuxièmement, ma délégation souligne l'importance des partenariats entre les gouvernements nationaux et toutes les autres parties prenantes, y compris l'ONU, ainsi que les organisations régionales et sous-régionales. En particulier, le rôle de l'Union africaine et des organisations sous-régionales, comme la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, est crucial pour le développement et la pérennisation de la paix, en se fondant sur le principe de l'appropriation africaine.

Troisièmement, nous tenons à insister sur l'importance d'une approche inclusive pour permettre de mieux se relever après la pandémie de COVID-19 et pour assurer un renforcement des capacités durable à long terme. Les voix des femmes, des jeunes et des autres populations vulnérables et marginalisées doivent être entendues et associées aux efforts de renforcement des capacités à tous les niveaux.

La République de Corée est profondément déterminée à contribuer au renforcement des capacités aux fins de la pérennisation de la paix en Afrique. La Corée a fourni plus de 16 millions de dollars aux activités de paix et de sécurité de l'Union africaine depuis 2016, notamment avec le déploiement d'un hôpital mobile de niveau II au Mali et l'acquisition de véhicules blindés de transport de troupes pour la Mission de l'Union africaine en Somalie. Durant la Conférence ministérielle des Nations Unies sur le maintien de la paix qui s'est tenue à Séoul l'an dernier, la Corée a également annoncé plusieurs promesses de contribution à la paix et à la sécurité sur le continent, en insistant tout particulièrement sur le renforcement des capacités technologiques et médicales. Ces contributions concernent notamment 16 hélicoptères MD-500 qui seront déployés dans des opérations de maintien de la paix en Afrique, et le lancement, dans le cadre de l'initiative « UN Smart Camp », d'un projet pilote mené avec le contingent coréen à la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud. La Corée est pleinement déterminée à honorer ses promesses de contributions.

En mars, à Séoul, la Corée a coorganisé, avec l'Union africaine, le cinquième Forum Corée-Afrique qui s'est tenu au niveau ministériel, et a adopté, avec l'Union africaine, la Déclaration de Séoul et le Cadre de coopération 2022-2026, qui énonce les domaines prioritaires de la coopération entre la Corée et l'Afrique. En vertu de ces documents, la Corée appuiera le renforcement des capacités médicales des soldats et soldates de la paix africains en contribuant financièrement au Centre de formation médicale de l'Union africaine pour les opérations de paix et en déployant des professionnels de la santé coréens. Nous accompagnons également les efforts visant à prévenir et combattre le terrorisme et l'extrémisme violent, notamment les activités entreprises par le Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme, à Alger.

La République de Corée renouvelle son engagement à participer activement aux efforts internationaux visant à promouvoir le développement et la paix durable en Afrique.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Pologne.

M. Sakowicz (Pologne) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis pour commencer, Monsieur le Président, de féliciter la présidence chinoise du Conseil d'avoir organisé ce débat opportun, axé sur un ensemble de

questions extrêmement importantes ayant trait à la paix et la sécurité en Afrique. Je saisis cette occasion pour remercier les intervenants de leurs exposés éclairants hier.

Forte de grandes capacités humaines, de son idéalisme politique et d'un fort potentiel économique, l'Afrique est absolument cruciale pour la paix et la prospérité mondiales. Prendre acte de cette réalité nous permettra d'être mieux placés pour relever les défis en présence et mettre en lumière les possibilités réciproques, ce qui, sur le long terme, ne peut que profiter à la communauté internationale tout entière.

La Pologne a conscience qu'il importe de préserver la paix, la stabilité et le développement durable en Afrique. C'est pourquoi cinq des 10 pays prioritaires identifiés par les programmes de développement polonais se trouvent en Afrique subsaharienne. Nous saluons les efforts déployés par diverses entités du système des Nations Unies pour renforcer l'architecture de consolidation de la paix. Ils semblent être plus d'actualité que jamais, notamment sur le continent africain. À cet égard, nous approuvons également l'action du Fonds pour la consolidation de la paix, qui s'est révélé être un outil efficace pour relever les défis de la consolidation de la paix dans le cadre d'une démarche globale. La Pologne reste pleinement déterminée à appuyer le Fonds sur les plans aussi bien politique que financier. Dans le contexte du débat d'aujourd'hui, je voudrais m'appesantir sur deux questions : la première a trait au lien entre changements climatiques et sécurité, et la seconde porte sur le passé colonial et son héritage néocolonial aujourd'hui.

Premièrement, il est important d'examiner les causes profondes des difficultés et des problèmes auxquels l'Afrique est confrontée. Nous sommes convaincus que bon nombre d'entre eux sont liés à des risques en matière de paix et de sécurité ayant trait à l'environnement. La désertification, la déforestation, l'élévation du niveau de la mer et le tarissement des ressources en eau douce ne sont que quelques exemples des conséquences négatives des changements climatiques. Très souvent, ils deviennent les principaux facteurs de conflit, car ils exacerbent le sous-développement et les inégalités. La crise climatique, qui est déjà grave, a également été exacerbée par la détérioration de la sécurité alimentaire résultant du blocage des ports en mer Noire. De ce fait, la capacité du grenier du monde a été considérablement réduite. Nous devons donc accorder plus d'attention aux questions relatives à la sécurité climatique et mettre l'accent sur les systèmes alimentaires, notamment dans le cadre des travaux du Conseil de sécurité, ainsi qu'à la lumière des préparatifs du Sommet sur les objectifs de développement durable, qui se tiendra l'année prochaine.

Deuxièmement, je voudrais souligner que les frontières des pays africains ont été tracées dans un esprit de colonialisme, ce qui a modifié les réalités politiques, économiques et sociales d'une manière qui se fait sentir encore aujourd'hui. La dernière série de coups d'État et de troubles sociaux ne fait que le confirmer. Même si le colonialisme est communément considéré comme une erreur grave du passé, il n'a malheureusement pas été complètement éliminé. Au contraire, il a changé de visage et s'est transformé en néocolonialisme, et s'est répandu dans diverses régions du monde. En tant que pays sans histoire coloniale, la Pologne est particulièrement sensible à toute forme d'assujettissement par la violence, et encore plus à l'agression militaire illégale dont son voisin immédiat fait l'objet. À cet égard, nous appelons la Russie à renoncer à son programme néocolonial et à mettre fin à sa guerre insensée en Ukraine, car elle a des conséquences négatives sur les populations les plus vulnérables partout dans le monde. Cela est particulièrement vrai pour les pays les moins développés, dont la majorité se trouve en Afrique.

Nous sommes également préoccupés par la présence de mercenaires privés sur le continent africain, qui sont souvent liés à des violences brutales et à une longue liste de violations contre les civils. Leurs actions entravent les efforts de stabilisation entrepris par l'Union européenne et ses États membres, notamment la Pologne, dont le personnel militaire participe à la mission de formation de l'Union européenne en République centrafricaine.

Nous devons modifier la perception que le monde a de l'Afrique et mettre plus en avant son énorme potentiel, qui reste largement inexploité. C'est ce message que le Président polonais, M. Andrzej Duda, compte transmettre à l'occasion de sa visite officielle en Afrique de l'Ouest, prévue pour le mois prochain. Avec ce message, je voudrais vous assurer, Monsieur le Président, que la Pologne restera pleinement engagée en faveur d'une approche globale pour préserver la paix et la sécurité en Afrique.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Allemagne.

M. Zahneisen (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je remercie la présidence chinoise du Conseil d'avoir placé l'Afrique au centre du débat très important d'aujourd'hui et de nous donner l'occasion de prendre la parole devant le Conseil. Comme d'autres délégations avant moi, je voudrais féliciter à mon tour les intervenants des observations édifiantes qu'ils ont faites hier.

Pour commencer, je tiens à souligner que l'Allemagne s'associe pleinement à la déclaration qui sera faite au nom de l'Union européenne. Je ne veux pas anticiper quant à la déclaration du représentant de l'Union européenne, mais je peux dire que nous partageons pleinement la conviction qu'il n'existe pas de solution passe-partout pour pérenniser la paix en Afrique. Chaque effort doit pleinement prendre en compte le caractère hétérogène des conflits sur le continent africain et la grande diversité des sociétés africaines. Notre engagement commun à nous attaquer aux facteurs et aux causes structurelles des conflits, de la violence et de la fragilité en Afrique requiert une approche intégrée qui associe étroitement la prévention des crises, la stabilisation, le règlement des conflits et la consolidation de la paix à des initiatives de développement durable, et comme toujours, dans le cadre d'un leadership ferme des pays africains.

Après avoir suivi le débat d'hier, je pense que nous pouvons tous convenir que l'appropriation et les initiatives régionales sont la clef du succès. Toutefois, nous pensons également que nous pouvons faire davantage, collectivement, pour permettre à nos partenaires africains d'élargir la portée de leurs efforts en matière de paix, d'améliorer leur efficacité et de contribuer à leur garantir un financement suffisant et fiable. Il ne suffit pas de se contenter de reprendre le slogan « Des solutions africaines aux problèmes africains ». Nous devons mettre davantage l'accent sur les moyens de traduire ce slogan dans les faits, d'une façon plus concrète. C'est pourquoi le renforcement des efforts en faveur de la paix en Afrique et de la coopération régionale transfrontalière continuera d'être un principe directeur majeur et de longue date de la politique africaine de l'Allemagne. À ce jour, l'Allemagne a apporté un appui à l'Union africaine à hauteur de plus de 500 millions d'euros. Cela fait de l'Allemagne l'un des plus grands donateurs bilatéraux de l'Union africaine et de nombre de ses projets phares, comme le Programme frontière. L'Allemagne apporte un appui politique et financier important à l'Architecture africaine de paix et de sécurité, non seulement dans les domaines de l'alerte rapide, de la médiation et de la bonne gouvernance, mais aussi pour promouvoir et protéger les droits humains, et promouvoir la participation des femmes aux processus de paix. Nous estimons que l'Allemagne contribue grandement à la réalisation des objectifs communs de l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

Notre appui à l'Architecture africaine de paix et de sécurité s'accompagne d'une coopération bilatérale plus approfondie en matière de sécurité avec quelques pays africains. Dans le bassin du lac Tchad, en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement et les Gouvernements du Nigéria, du Niger, du Cameroun et du Tchad, nous avons mis en place un mécanisme régional de stabilisation, qui a contribué à appuyer les efforts de paix au niveau local. De même, notre initiative « Enable and Enhance » en faveur des forces de sécurité africaines repose sur la conviction ferme que les acteurs locaux sont mieux placés pour régler durablement les conflits locaux, à condition qu'ils soient bien formés et équipés et qu'ils agissent dans le respect de l'état de droit. C'est dans ce contexte, par exemple, que nous apportons un appui à la sécurité et à la gestion des frontières au Niger.

Face à la crise humanitaire et économique qui résulte de la hausse de l'inflation et de l'insécurité alimentaire en Afrique, qui ont été exacerbées par la guerre d'agression menée par la Russie en Ukraine, il est encore plus important non seulement d'apporter une aide immédiate aux pays touchés, mais également de renforcer le rôle essentiel que joue l'Union africaine dans la diplomatie préventive et la promotion de la résilience démocratique. Nous avons également la responsabilité commune de faire davantage pour appuyer les organisations régionales africaines. Aussi, nous encourageons tous les États Membres à écouter l'appel de l'Union africaine en vue de renforcer l'appui aux efforts de prévention des conflits, de médiation et de maintien et de consolidation de la paix à l'échelle régionale. La dernière réunion organisée par le Ghana, selon la formule Arria, a été un rappel clair du fait que dans une large mesure, les initiatives de paix africaines ne bénéficient toujours pas d'un appui prévisible et soutenu de l'ONU, et nous devons changer cela. Les progrès dans ce domaine sont plus urgents que jamais. Dans ce contexte, nous appuyons aussi fermement l'appel de l'Union africaine et d'autres organisations, pour que les activités de consolidation de la paix de l'ONU bénéficient d'un financement suffisant et durable, notamment au moyen de contributions statutaires.

Je voudrais terminer en réaffirmant que l'Allemagne, en collaboration avec ses partenaires de l'Union européenne, est prête à apporter sa contribution pour trouver des moyens concrets permettant à l'ONU et à ses États Membres d'appuyer les efforts indispensables fournis par l'Union africaine et d'autres organisations régionales africaines pour maintenir la paix et la sécurité sur le continent africain et ailleurs.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Union européenne, en qualité d'observatrice.

M. Gonzato (Union européenne) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de m'exprimer au nom de l'Union européenne et de ses États membres. La Macédoine du Nord, le Monténégro, la Serbie, l'Albanie, l'Ukraine et la République de Moldova, pays candidats, ainsi que la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel, s'associent à la présente déclaration.

Premièrement, je tiens à remercier les intervenants de leurs éclairages. Nous nous félicitons de ce débat public sur le thème du renforcement des capacités pour pérenniser la paix en Afrique. C'est un débat qui est particulièrement nécessaire aujourd'hui, alors que le monde est confronté au plus grand nombre de conflits violents qu'il ait connu depuis 1945.

Pérenniser la paix revient à briser le cercle vicieux des conflits violents. Cela consiste à prévenir les conflits tout en consolidant la paix, à guérir les blessures causées par la guerre tout en élevant une nouvelle génération dans la paix. Il s'agit d'un effort colossal pour toute société. Selon l'ONU, un quart de l'humanité vit dans des zones touchées par des conflits. La pérennisation de la paix est l'une des tâches les plus importantes de notre époque. L'Union européenne est fermement convaincue que la pérennisation de la paix en Afrique est un défi qui doit être abordé de manière globale. Il n'y a pas de raccourci. Nous ne pouvons pas appuyer les structures de sécurité et négliger le développement économique. Nous ne pouvons pas lutter contre le terrorisme et faire fi des droits humains et du principe de responsabilité. La paix doit être encouragée de toutes parts par la bonne gouvernance et les institutions démocratiques, le développement socioéconomique durable, la promotion de l'égalité des genres et le respect de l'état de droit et des droits humains.

Qu'il me soit permis d'expliquer aux membres du Conseil comment l'Union européenne et ses États membres collaborent avec leurs partenaires africains pour mettre en œuvre cette approche globale. Il s'agit d'une relation de coopération de longue date, fondée sur un dialogue politique renforcé et le principe des solutions africaines aux problèmes africains. L'Union européenne est consciente des besoins du continent africain et consacre 1,5 milliard d'euros au financement d'initiatives de prévention des conflits et de paix et de sécurité aux niveaux national et régional en Afrique subsaharienne pour la période 2021-2027. Depuis 2004, l'Union européenne a alloué quelque 3 milliards d'euros à l'appui des opérations de paix et de sécurité menées par les pays africains sur le continent. Nous sommes et resterons fortement engagés sur les plans politique et financier, comme l'a récemment démontré l'adoption d'une enveloppe de 600 millions d'euros en faveur des opérations de paix et de sécurité prescrites par l'Union africaine sur le continent pour la période 2022-2024.

Le renforcement des capacités et la formation, qui font l'objet du présent débat, jouent un rôle essentiel dans la création d'institutions résilientes qui sont un pilier fondamental de la paix. On peut citer à cet égard les missions et opérations de formation et de renforcement des capacités de l'Union européenne, qui peuvent être complétées par la fourniture d'équipements dans le cadre de la facilité de soutien à la paix pour l'Afrique mise en place par l'Union européenne. L'Union européenne compte 11 missions de ce type sur le continent africain, au sein desquelles 3000 femmes et hommes assurent la formation de plus de 30000 soldats, policiers et magistrats africains. Plus récemment, l'Union européenne a lancé une mission de formation au Mozambique destinée à former et à équiper 11 unités sélectionnées, qui constitueront une force de réaction rapide chargée de prêter main-forte aux forces armées mozambicaines à Cabo Delgado. D'autres missions opèrent dans toute l'Afrique, allant du Sahel à la Libye et de la République centrafricaine à la Somalie.

L'Union européenne et ses États membres sont également de fervents partisans des efforts de médiation, des processus de transition et des activités de consolidation de la paix en Afrique, apportant notamment leur appui à l'Union africaine et à l'ONU. Les conseillers pour la paix et la sécurité de l'ONU sont un bon exemple du renforcement des capacités au service de la paix, et ils reçoivent un soutien important de l'Union européenne et de ses États membres. L'Union européenne et ses États membres figurent aussi parmi les principaux contributeurs au Fonds pour la consolidation de la paix, assurant plus de 60 % du financement de ce mécanisme. Nous avons toutefois conscience du fossé qui existe entre les demandes et les ressources disponibles du Fonds pour la consolidation de la paix et les efforts de consolidation de la paix au sens large. Pour obtenir les meilleurs résultats possible avec des ressources limitées, nous devons donner la priorité au renforcement de la coopération et à la recherche de synergies entre les principaux acteurs de la consolidation de la paix, tels que l'ONU, l'Union européenne, les institutions financières internationales et les banques régionales de développement. Nous attendons avec intérêt les prochaines négociations sur le financement de la consolidation de la paix, facilitées par le Kenya et la Suède, qui seront l'occasion d'améliorer la durabilité et la prévisibilité du financement de la consolidation de la paix, notamment en recourant à des contributions statutaires.

Ces efforts ciblés en faveur de la consolidation de la paix sont essentiels, mais nous sommes également conscients que la paix ne peut être pérennisée si nous ne remédions pas aux causes profondes des conflits et si nous ne garantissons pas la participation pleine et véritable des femmes aux processus de paix, sur un pied d'égalité avec les hommes. Pour instaurer une paix durable à long terme, nous devons nous atteler aux problèmes du développement socioéconomique, de la pauvreté, des inégalités et des changements climatiques, conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030 et à l'Agenda 2063 de l'Union africaine. J'ai mentionné l'exemple de la mission de formation de l'Union européenne au Mozambique. La coopération en matière de sécurité n'est qu'une facette de notre approche intégrée de la crise qui sévit à Cabo Delgado. Nos mesures de soutien comprennent aussi des activités humanitaires, de développement et de consolidation de la paix. Parmi ces activités de consolidation de la paix figurent la police de proximité, le dialogue interconfessionnel, la promotion de la cohésion sociale et l'appui aux enfants touchés par les conflits.

Le renforcement des capacités en faveur d'une paix durable suppose de mobiliser l'ensemble de la population et de ne laisser personne de côté. Il s'agit de garantir la participation véritable et égale des femmes et des jeunes aux processus de paix. Les Africaines ont jeté les bases du programme pour les femmes et la paix et la sécurité et prouvé à maintes reprises au monde entier qu'elles étaient de formidables artisanes de la paix. Nous savons qu'un État plus respectueux de l'égalité des genres est également plus pacifique et plus stable. Nous savons aussi que le recours délibéré à la violence sexuelle en période de conflit a des conséquences dévastatrices pour les victimes, les familles et les communautés. Le renforcement de la résilience et des capacités en faveur de la paix passe donc par la suppression de tous les obstacles à l'égalité des genres et à l'autonomisation des femmes. Il s'agit de lutter contre l'impunité, de promouvoir l'application du principe de responsabilité et de mettre en place les moyens nécessaires à des approches intégrées. Il faut pour cela financer durablement les organisations dirigées par des femmes et centrées sur les femmes qui s'efforcent de lutter contre les inégalités de genre. Cela nécessite d'associer les hommes et les garçons aux discussions sur les pratiques et les stéréotypes néfastes. Cela requiert en outre un encadrement dévoué à tous les niveaux, notamment sous la forme d'une formation au leadership tenant compte des questions de genre. La participation pleine et véritable des femmes, sur un pied d'égalité avec les hommes, à l'ensemble des processus et des opérations de paix et de sécurité se fait attendre depuis trop longtemps.

Nous sortons actuellement de la crise de la maladie à coronavirus (COVID-19), qui a durement frappé l'Afrique. Nous luttons aussi contre la crise provoquée par la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, tout en combattant les effets des changements climatiques. Cette situation est aggravée par un manque de financement à l'échelle mondiale, qui touche particulièrement les économies émergentes déjà aux prises avec un lourd endettement. Cette crise a été exacerbée par la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, qui a empêché l'exportation de céréales et d'autres denrées alimentaires de base, entraînant une flambée des prix dont l'Afrique pâtit particulièrement. Bien que nous nous félicitions de l'Accord sur l'exportation de céréales par la mer Noire, conclu entre l'ONU et la Türkiye, cette crise mondiale de la sécurité alimentaire exerce une pression sur les sociétés fragiles d'Afrique, mettant en péril la paix et la stabilité. Elle souligne également la nécessité de renforcer la sûreté maritime et de garantir la liberté de navigation, ainsi que l'importance de veiller à ce que nos partenaires européens eux-mêmes puissent assurer la pérennité des chaînes d'approvisionnement en denrées alimentaires, en énergie et autres biens essentiels.

Le renforcement des capacités et de la résilience des sociétés africaines est essentiel pour résister aux futurs chocs mondiaux. La mobilisation des ressources nationales et les investissements dans l'agriculture durable en Afrique et dans la préparation aux pandémies sont des exemples de renforcement des capacités qui conduiront à une résilience à long terme et favoriseront une paix durable. Dans le cadre de l'initiative Global Gateway, l'Union européenne vise à appuyer les systèmes alimentaires durables et résilients en Afrique en investissant dans l'énergie, afin que l'Afrique puisse exploiter ses nombreuses sources d'énergie renouvelables, et en encourageant l'éducation et la formation.

Enfin, il ne faut pas oublier l'être humain dans tout cela. Comme le souligne la note de cadrage (voir S/2022/592, annexe), nous devons suivre une approche centrée sur les personnes. Nous ne pouvons pas pérenniser la paix si les droits humains et la dignité humaine ne sont pas respectés. La consolidation de la paix ne doit jamais servir de prétexte pour contourner les droits humains ou l'état de droit. Non seulement une telle attitude est moralement répréhensible, mais elle finira par ébranler la confiance des citoyens dans l'État et ses institutions. C'est pourquoi nous devons placer la bonne

gouvernance, les droits humains et le droit international humanitaire en tête de nos priorités. Ce sont les premiers éléments constitutifs de sociétés pacifiques et résilientes, en Afrique et dans le monde entier.

En dernière analyse, la responsabilité démocratique et la transparence sont les garants d'une paix pérenne. L'Union européenne continuera par conséquent d'appuyer la mise en œuvre de l'Architecture africaine de gouvernance, fondée sur la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance. Nous ne pouvons que saluer les efforts de réforme menés par l'Union africaine en vue d'accroître les synergies entre l'Architecture africaine de paix et de sécurité et l'Architecture africaine de gouvernance. Notre soutien prend par exemple la forme de missions d'observation électorale. L'Union européenne a effectué plus de 100 missions d'observation électorale en Afrique depuis 2000, à la demande des gouvernements hôtes. Pour illustrer mon propos, qu'il me soit permis de revenir sur le cas de Cabo Delgado. Outre la mission de formation de l'Union européenne, nous nous préparons à apporter notre soutien au système judiciaire afin de traduire en justice les extrémistes violents dans le respect des droits humains. L'Union européenne appuie en outre les activités de consolidation de la paix menées par la Communauté de développement de l'Afrique australe à Cabo Delgado, qui visent à renforcer les capacités de la police et des services correctionnels en matière de droits humains et d'état de droit.

Pour terminer, je tiens à vous assurer, Monsieur le Président, de l'attachement de l'Union européenne au nouvel Agenda pour la paix élaboré par le Secrétaire général, qui place la prévention et la consolidation de la paix au centre de ses préoccupations, tout en appelant à encourager la prévention régionale. Il doit permettre de faire face aux menaces actuelles et futures pour la paix et la sécurité mondiales de manière globale et intégrée. L'Union européenne continuera d'apporter sa pierre à l'édifice grâce à ses solides partenariats avec l'Afrique et l'ONU.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole au représentant de Malte.

M. Kuymizakis (Malte) (*parle en anglais*) : Malte remercie la présidence chinoise du Conseil d'avoir organisé le présent débat public, qui met l'accent sur le fait que la paix, la sécurité et le développement se renforcent mutuellement en Afrique. L'engagement de longue date de Malte en faveur de la promotion du dialogue à cet égard réaffirme notre position concernant le principe qui consiste à ne laisser personne de côté. Nous remercions également les intervenants d'hier d'avoir enrichi la discussion en exposant leurs idées et en décrivant leurs expériences.

La lutte contre les causes profondes des conflits est un élément important de la prévention et du règlement des conflits. À cette fin, le renforcement des capacités à long terme peut donner des résultats. Malte appuie et encourage la poursuite de la collaboration du Conseil de sécurité avec l'Afrique et apprécie à sa juste valeur le travail crucial des missions de maintien de la paix et des missions politiques spéciales des Nations Unies sur le continent. Nous soutenons sans réserve la participation de toutes les parties concernées et attachons une grande importance à la participation pleine, égale et véritable des femmes aux processus de rétablissement de la paix, ainsi qu'à la mobilisation cruciale des jeunes.

Les structures sur mesure sont des outils indispensables pour faire en sorte que nous traitions des questions de paix et de sécurité en Afrique de la façon la plus globale possible. Les configurations multilatérales ne peuvent pas exister de manière indépendante ou sans tenir compte des réalités du terrain. À cet égard, il importe de reconnaître le rôle capital des organisations régionales et sous-régionales, qui font partie intégrante du système multilatéral et peuvent apporter une contribution notable en raison de leur connaissance incomparable de leur région et de son histoire. La relation entre le Conseil de sécurité et l'Union africaine, en particulier par l'intermédiaire de l'Architecture africaine de paix et de sécurité, permet au Conseil de faciliter les accords de paix et de renforcer la coopération régionale sur le terrain.

Nous ne saurions parler de paix et de sécurité sans parler de développement. Malte tient à souligner qu'il appartient aussi et avant tout à l'État de s'assurer que ses efforts nationaux et internationaux ne vont pas à l'encontre de ses obligations relatives aux droits humains. L'urgence climatique et l'insécurité alimentaire sont des défis mondiaux qui ont une incidence disproportionnée sur l'Afrique. Nos priorités en matière de développement durable devraient tendre à mettre en place des institutions et des cadres de politique générale efficaces et fiables, et à les solidifier par des investissements durables dans la connectivité, la technologie numérique et les infrastructures, et par un accès à des sources innovantes de financement afin d'élargir l'espace budgétaire national et de tirer parti des énergies propres. À cette fin, Malte est fière d'appuyer l'initiative Global Gateway de l'Union européenne, qui vise à mobiliser des investissements pouvant aller jusqu'à 300 milliards d'euros entre 2021 et 2027, ainsi que les engagement pris au niveau de l'Union durant le Sommet entre l'Union européenne et l'Union africaine tenu en février dernier. Ces efforts sont pleinement alignés sur le Programme

de développement durable à l'horizon 2030 et ses objectifs de développement durable, ainsi que sur les valeurs relatives à la bonne gouvernance, aux partenariats multipartites, à l'éducation et à la recherche, et aux stratégies axées sur la sécurité et sans effet sur le climat. Ce n'est qu'en instaurant un climat propice que nous pourrons combler les lacunes structurelles et réaliser un avenir résilient et inclusif pour nos partenaires africains.

Alors que le déploiement des vaccins donne à espérer que la fin de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) pourrait être en vue, il est regrettable que bon nombre de pays africains soient encore à la traîne. Les efforts internationaux doivent rester concentrés sur la nécessité impérieuse d'un accès ouvert, abordable et non discriminatoire aux vaccins. Malte fait sa part en partageant des vaccins avec les pays africains et en fournissant un appui financier pour leur livraison, car nous estimons que seule la coopération nous permettra d'assurer un relèvement durable pour chaque pays africain.

Malte estime que tout renforcement des capacités doit intégrer la nécessité de mécanismes d'alerte rapide, les mécanismes d'intervention rapide correspondants et des mécanismes préventifs extrêmement robustes. Nous sommes convaincus que de tels mécanismes peuvent être créés au moyen d'une approche multilatérale. Si pareille coopération peut certes rencontrer des problèmes, Malte a néanmoins foi dans le potentiel que l'Afrique recèle en matière de paix et de sécurité internationales, et cela devrait nous encourager à chercher collectivement des méthodes axées sur la coopération qui permettent d'exploiter ce potentiel au maximum.

Le Président (*parle en chinois*) (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole à la représentante du Portugal.

M^me^ Baptista Grade Zacarias (Portugal) (*parle en anglais*) : Je félicite la Chine de son accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois en cours et d'avoir organisé cette séance qui tombe à point nommé. Je remercie par ailleurs les intervenants de leurs présentations utiles. Le Portugal se rallie à la déclaration faite par l'Union européenne et souhaite ajouter les quatre observations suivantes.

L'Afrique est en proie à de multiples menaces en matière de sécurité, dont les causes profondes, qui sont le lot de nombreux pays, sont notamment la pauvreté, la vulnérabilité, les changements climatiques et la fragilité des institutions. Les conséquences de la pandémie, conjuguées à l'une des plus graves sécheresses depuis des décennies et aux répercussions de l'invasion de l'Ukraine par la Russie sur la sécurité alimentaire mondiale, compromettent la réalisation des objectifs de développement durable et touchent plus particulièrement de plein fouet les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés, compromettant leur aptitude à faire face aux changements climatiques et aux conflits.

La consolidation et la pérennisation de la paix ne peuvent pas être abordées du seul point de vue de la sécurité. Il nous faut également donner un caractère de priorité aux programmes de prévention des conflits et de consolidation de la paix, y compris la promotion et la protection des droits humains dans le cadre d'un engagement conjoint à mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030, conformément aux priorités arrêtées par l'Union africaine. Le Portugal reste un partenaire résolu de l'Afrique à toutes les étapes de la concrétisation de la paix. Nous participons à trois missions de maintien de la paix des Nations Unies, en République centrafricaine, au Mali et au Soudan du Sud, et nous sommes aussi présents dans huit des 11 missions de formation de l'Union européenne sur le continent africain. Au niveau bilatéral, nous avons des programmes qui visent à appuyer le renforcement des capacités des forces de défense et de sécurité de nos partenaires. Nous coopérons étroitement avec ces derniers dans le domaine de la sécurité maritime, en particulier dans le golfe de Guinée.

La coopération portugaise avec les États africains contribue traditionnellement au renforcement des capacités institutionnelles, suivant les priorités nationales des pays partenaires, notamment dans des domaines comme la bonne gouvernance, l'état de droit, le secteur de la sécurité, l'éducation et la santé. En tant qu'actuel membre de la Commission de consolidation de la paix et contributeur au Fonds pour la consolidation de la paix, le Portugal se félicite, comme le Président de la Commission l'a souligné à juste titre, de l'intérêt accru des pays et des régions de l'Afrique pour une collaboration avec la Commission. Cela prouve une fois de plus que la consolidation de la paix fonctionne. Toutefois, nous devons garantir un financement adéquat, prévisible et durable si nous voulons répondre à cette demande croissante.

Ma deuxième observation concerne la nécessité de renforcer la coopération avec des organisations régionales telles que l'Union africaine. Les organisations régionales apportent une vaste connaissance des causes profondes des conflits et contribuent à l'appropriation locale en favorisant la confiance et le dialogue. Le partenariat entre l'ONU, l'Union africaine et l'Union européenne joue déjà un rôle très important dans l'appui fourni aux organisations et arrangements régionaux sur le continent africain, et il peut être encore développé. Le

Portugal encourage le Conseil de sécurité à poursuivre le débat sur un financement prévisible, durable et souple pour les opérations de paix menées par les organisations régionales et sous-régionales africaines.

Troisièmement, pour être couronnée de succès, les efforts de pérennisation de la paix doivent être inclusifs. Nous encourageons la participation pleine et effective des femmes, des jeunes et de la société civile dans tous les domaines qui les concernent. Cela vaut en particulier pour les droits humains, la démocratie, l'état de droit et la bonne gouvernance. Il est également essentiel d'appuyer les systèmes judiciaires, de manière que les avancées obtenues dans le cadre des processus de paix puissent s'inscrire dans la durée.

Enfin, nous partageons les préoccupations exprimées par d'autres collègues au sujet de l'expansion de la violence, de l'extrémisme et du terrorisme en Afrique. Là aussi, nous devons attaquer les problèmes à la racine. Il nous faut renforcer le respect des droits humains. Il nous faut renforcer la résilience aux changements climatiques, tout en aidant à favoriser l'emploi, en particulier chez les jeunes. Il nous faut inciter les institutions financières internationales et les banques multilatérales de développement à faire davantage, et de façon plus coordonnée, afin de remédier aux difficultés entourant l'accès au financement du développement durable et de l'action climatique en Afrique. Il nous faut également apprendre des expériences positives du passé et les transposer à plus grande échelle. On pourrait, par exemple, reproduire le pôle de formation de Rabat du Bureau de lutte contre le terrorisme dans d'autres régions du continent, pour tenir compte du rôle des victimes et de leurs familles et améliorer l'aptitude des autorités nationales à poursuivre et condamner ceux qui financent le terrorisme.

Pour terminer, je réaffirme la détermination sans faille du Portugal à appuyer la paix et la sécurité durables en Afrique.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Équateur.

M. Espinosa Cañizares (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je souhaite à la Chine plein succès alors qu'elle assume la présidence du Conseil de sécurité pour le mois d'août, et je la remercie d'avoir organisé ce débat sur la paix et la sécurité en Afrique. Je me félicite également des exposés présentés hier.

Au cours des consultations que j'ai eues avec les Représentants permanents des pays africains dans le cadre de la campagne menée par mon pays pour occuper un siège au Conseil de sécurité, j'ai eu l'occasion et le privilège d'écouter les vues les plus diverses sur la manière de surmonter les défis auxquels est actuellement confronté le continent africain. Malgré cette diversité de vues et les particularités de chaque région et sous-région d'Afrique, le dénominateur commun que j'ai constaté, c'est la volonté de s'approprier les solutions ; en d'autres termes, d'apporter des solutions africaines aux problèmes africains.

Bien entendu, cela ne signifie pas que la paix et la sécurité en Afrique sont indépendantes de la paix et de la sécurité internationales. Au contraire, elles en sont une composante centrale et resteront donc une priorité pour le système des Nations Unies. Cela ne signifie pas non plus que les solutions africaines excluent ou limitent la participation des pays d'autres régions ; au contraire, le renforcement des capacités pour pérenniser la paix en Afrique implique que la communauté internationale exerce sa responsabilité, en respectant les engagements pris et les obligations contractées, notamment en matière de coopération, d'assistance et de financement du développement et de la consolidation de la paix.

Je souligne le rôle de la Commission de consolidation de la paix, au sein de laquelle l'Équateur espère occuper, en 2023, le siège traditionnellement occupé par l'État du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes élu au Conseil de sécurité.

Ma délégation regrette que les contributions volontaires au Fonds pour la consolidation de la paix restent insuffisantes, et je souligne, par conséquent, les efforts déployés par le Secrétaire général, António Guterres, pour stimuler la mobilisation de ressources et trouver un mécanisme permettant de répondre aux besoins existants sur le terrain, notamment par l'intermédiaire des contributions mises en recouvrement.

L'autre dénominateur commun que j'ai constaté et qui guidera les travaux de l'Équateur au Conseil de sécurité, c'est la nécessité de créer des synergies. C'est pourquoi ce débat est tout à fait opportun et s'inscrit dans le prolongement du dialogue spécial de haut niveau organisé le 20 juillet dernier par les Présidents de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social, sur le thème « L'Afrique que nous voulons », sur la base des résultats du Cycle annuel de conférences sur l'Afrique, organisé en mai dernier par l'Union africaine et le Bureau de la Conseillère spéciale pour l'Afrique.

Nous ne pourrons pas atteindre l'objectif de développement durable no 16 du Programme de développement durable à l'horizon 2030 si nous laissons de côté les besoins et les défis qui sont propres à l'Afrique, que ce soit au Mali, en Somalie ou dans n'importe quel autre

pays de ce grand continent. En outre, les efforts déployés par le Conseil de sécurité pour pérenniser la paix en Afrique doivent tenir compte du fait que la plupart des défis auxquels le continent est confronté sont de nature transnationale, suprarégionale et mondiale, tels que les changements climatiques, le terrorisme, la criminalité organisée, le trafic d'armes et l'insécurité alimentaire.

Je saisis cette occasion pour saluer les accords conclus pour faciliter l'exportation de céréales depuis les ports de la mer Noire, qui doivent être pleinement respectés afin d'atténuer la crise alimentaire qui sévit en Afrique et dans le monde entier. Le Conseil doit également exprimer ses vues à ce sujet.

Enfin, je salue la contribution de fond des trois membres africains du Conseil de sécurité aux travaux du Conseil, et je confirme dès à présent l'intérêt et la détermination de ma délégation à travailler en étroite collaboration avec ce groupe et avec les autres membres, dans le cadre des efforts déployés par le Conseil pour renforcer la paix et la sécurité en Afrique.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Mozambique.

M. Afonso (Mozambique) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à vous féliciter, Monsieur le Président, ainsi que la République populaire de Chine, de votre accession bien méritée à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois en cours.

Le Mozambique salue cette importante initiative prise par la Chine de convoquer un débat public du Conseil de sécurité sur le thème « Paix et sécurité en Afrique : renforcer les capacités pour pérenniser la paix ». L'inscription d'un débat sur ce sujet important au programme de travail du Conseil de sécurité pour le mois d'août témoigne de la priorité et de l'attention particulière que la Chine et le Conseil accordent aux questions relatives à la promotion de la paix et de la sécurité sur le continent africain.

Nous remercions les intervenants de la présente séance, à savoir M. Bankole Adeoye, Commissaire de l'Union africaine aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité ; la Secrétaire générale adjointe Cristina Duarte, Conseillère spéciale du Secrétaire général pour l'Afrique ; et M. Muhammad Abdul Muhith, Représentant permanent du Bangladesh et Président de la Commission de consolidation de la paix.

L'histoire et notre propre expérience montrent que le renforcement des capacités est au cœur de la formation de l'État en Afrique. Qu'on l'analyse d'un point de vue purement interne ou sous un angle international plus large, nous considérons que le renforcement des capacités est un outil fondamental pour édifier un État qui soit fonctionnel et capable de créer et de promouvoir l'unité, la cohésion, la démocratie, la paix et le développement.

Dans ce contexte, le renforcement des capacités peut s'avérer un moyen efficace d'instaurer la paix et la sécurité en Afrique, et de lutter avec succès contre les causes profondes des conflits et de l'instabilité. La lutte contre le terrorisme, fléau mondial du XXIe siècle qui ronge le tissu des sociétés et des États africains, y compris celui de mon pays, le Mozambique, exige une coopération et un renforcement des capacités. Dans ce contexte, les défis auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui en Afrique appellent des politiques globales, intégrées et inclusives, ainsi qu'un financement durable, un engagement ferme, une mobilisation et une coordination efficace à tous les niveaux de la part des acteurs nationaux, régionaux et internationaux.

Le renforcement des capacités pour pérenniser la paix doit viser tout particulièrement à affirmer, à renforcer ou à restaurer l'autorité de l'État et les structures de gouvernance. En outre, il faut leur donner les capacités d'accomplir leurs devoirs fondamentaux envers leur peuple. À cette fin, il convient d'instaurer la confiance, de réparer le tissu social et de s'attaquer efficacement aux causes profondes des conflits.

Nombre d'orateurs qui m'ont précédé ont fait référence à de nombreux facteurs dont il faut tenir compte dans les processus de consolidation de la paix et d'édification de l'État. Il s'agit notamment de promouvoir les investissements et le développement socioéconomique ; d'investir dans les ressources humaines et dans le développement des infrastructures ; de chercher des solutions africaines aux problèmes africains, surtout en matière de prévention et de règlement des conflits ; d'augmenter les flux d'aide au développement ; de promouvoir une meilleure compréhension des sociétés africaines de la part de nos partenaires de développement ; de répondre aux besoins immédiats des États en situation de conflit ou sortant d'un conflit, afin de prévenir la reprise des hostilités ; et d'accroître l'aide humanitaire dans les situations de conflit et d'après-conflit.

Comme nous l'avons déjà indiqué, il faut renforcer la cohérence et la coordination des efforts de consolidation de la paix. Cela est particulièrement nécessaire dans les activités menées conjointement par l'ONU et l'Union africaine, telles que le Cadre commun Organisation des Nations Unies-Union africaine pour un partenariat

renforcé en matière de paix et de sécurité de 2017 et le Cadre Union africaine-Organisation des Nations Unies pour la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Par ailleurs, le Mozambique encourage la mise en œuvre du mémorandum d'accord de 2017 relatif au partenariat entre l'ONU et l'Union africaine en matière de consolidation de la paix. Cet instrument met en place un cadre visant à renforcer la coopération à l'appui des activités de consolidation de la paix et des efforts durables en faveur de la paix en Afrique.

Je voudrais terminer en saluant une fois de plus cette importante initiative de la Chine.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Canada.

M. Arbeiter (Canada) : Je voudrais faire trois remarques concernant le sujet d'aujourd'hui, à savoir le renforcement des capacités pour pérenniser la paix en Afrique.

Premièrement, je voudrais saluer les efforts et les exemples fournis par les États africains eux-mêmes, ainsi que les organisations régionales et sous-régionales africaines, en particulier l'Union africaine et les organisations de la société civile africaine, pour construire et maintenir la paix sur le continent.

Ces exemples, la transition pacifique du Libéria, les efforts de l'Union africaine pour améliorer l'alerte précoce, le travail inlassable des réseaux de la société civile dans tout le Sahel, entre autres, ne sont pas seulement des solutions africaines aux problèmes africains. Ce sont des exemples dont nous pouvons tous nous inspirer pour mieux prévenir les conflits et maintenir la paix.

Nous savons, grâce à de nombreux exemples sur le continent, qu'une paix durable se construit lorsque nous reconnaissons et traitons les liens inhérents entre les droits de la personne, le développement durable et la paix et la sécurité. Les sociétés justes et inclusives, avec la participation pleine et entière de tous et toutes, sans discrimination, à la vie sociale, économique, culturelle, civique et politique de leur communauté, sont des sociétés pacifiques.

Comme l'a dit le Président de la Commission de consolidation de la paix, cela signifie qu'il faut mettre en place des institutions efficaces, responsables et inclusives qui rendent la justice, protègent et promeuvent les droits de la personne et s'attaquent à toutes les formes de discrimination, d'exclusion et d'inégalités susceptibles de donner lieu à un conflit.

Le renforcement des capacités signifie investir dans les efforts locaux et les appuyer, plutôt que d'importer, puis d'exporter, un savoir-faire extérieur. C'est aussi vrai pour le développement que pour la consolidation de la paix ou la police de proximité. Les équipes exclusivement étrangères, qui conçoivent des infrastructures ou servent de médiateurs dans des conflits prolongés en Afrique ou ailleurs sont des signes avant-coureurs de problèmes à venir. La paix et le développement durables exigent au contraire des réponses locales et nationales.

Nous nous félicitons de la participation du Président de la Commission de consolidation de la paix à ce débat, et nous encourageons le Conseil de sécurité à faire un meilleur usage du rôle consultatif et de liaison de la Commission de consolidation de la paix.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

Deuxièmement, l'appropriation nationale est essentielle pour consolider et pérenniser la paix. Heureusement, il existe de nombreux exemples d'États Membres africains qui ont fait preuve de cette appropriation, tels que le Libéria, la Sierra Leone et la Gambie, tout en continuant de bénéficier d'un partenariat constructif avec l'ONU.

Toutefois, il est préoccupant de constater que dans d'autres régions, plusieurs de ces partenariats, qui étaient constructifs, sont sous pression, car certains gouvernements prennent des mesures qui risquent de saper la capacité de l'ONU à appuyer les efforts qu'ils fournissent pour pérenniser la paix.

L'appropriation nationale inclusive signifie qu'il faut travailler ensemble pour renforcer les communautés et les personnes, en plus de soutenir l'État. Il est essentiel d'appuyer les capacités des organisations locales de la société civile et en particulier des femmes qui œuvrent à la consolidation et à la pérennisation de la paix.

Mais il ne suffit pas de reconnaître le rôle important que jouent ces organisations. Nous devons agir d'urgence pour améliorer l'accès à un financement adéquat pour les femmes qui œuvrent à la consolidation de la paix, afin de faire entendre leur voix et de faire face aux niveaux croissants de violence dont elles sont la cible.

Le Canada travaille en étroite collaboration avec la Commission de l'Union africaine à cet égard, et notamment grâce à une subvention de 10 millions de dollars qui permettra de renforcer les capacités institutionnelles de l'Union africaine en matière d'égalité des sexes et d'accroître la participation des femmes aux

efforts de consolidation de la paix, d'alerte rapide et de médiation. Nous avons également l'intention de fournir un appui plus durable et plus souple aux femmes qui œuvrent à la consolidation de la paix, notamment au moyen d'une enveloppe de cinq millions de dollars destinée à appuyer les femmes qui œuvrent à la consolidation de la paix au niveau local.

Mon troisième et dernier point porte sur la nécessité de mettre en place des cadres de collaboration et des partenariats durables, notamment au vu des problèmes interdépendants auxquels le continent est confronté. Hier, le Président de la Commission de l'Union africaine nous a très clairement dit que les changements climatiques représentent une menace manifeste pour la paix et la sécurité en Afrique. En outre, la maladie à coronavirus (COVID-19) et d'autres menaces pour la sécurité sanitaire exacerbent les fragilités et les inégalités, et compromettent gravement le développement durable. L'insécurité alimentaire croissante, aggravée par la guerre d'agression illégale de la Russie contre l'Ukraine, représente une menace pour la vie et les moyens de subsistance de millions de personnes sur le continent.

Ces menaces, à savoir le défi climatique, les risques sanitaires et l'insécurité alimentaire, risquent d'annuler les progrès accomplis au prix d'efforts considérables en matière de consolidation de la paix en Afrique. Si le Conseil de sécurité veut véritablement prévenir les conflits et pérenniser la paix sur le continent africain, il doit écouter les États africains, les organisations régionales et la société civile, et accorder à ces menaces la priorité et l'attention qu'elles méritent pour y faire face efficacement.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Danemark.

M. Hermann (Danemark) (*parle en anglais*) : Au nom des pays nordiques, la Finlande, l'Islande, la Norvège, la Suède et mon propre pays, le Danemark, qu'il me soit permis de remercier tout d'abord la Chine d'avoir organisé cette séance qui arrive à point nommé et de nous donner l'occasion de prendre la parole devant le Conseil de sécurité sans contrainte de temps. Je remercie également les intervenants de leurs contributions éclairantes.

Il est plus important que jamais d'explorer les moyens de renforcer davantage les mesures de prévention des conflits et les capacités en matière de consolidation de la paix partout en Afrique. Les pays nordiques s'emploient, et continueront de s'attacher, à renforcer la capacité de l'ONU à agir avec cohésion, efficacité et responsabilité dans le cadre du lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix, notamment par l'entremise de la Commission de consolidation de la paix des Nations Unies, du Fonds pour la consolidation de la paix et, surtout, des organisations régionales et sous-régionales. Dans ce contexte, nous soulignons l'importance du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et insistons sur le fait que sa mise en œuvre doit contribuer à la consolidation et à la pérennisation de la paix dans les pays en situation de conflit ou sortant d'un conflit.

Dans le cadre de la prévention des conflits et de la consolidation de la paix, les organisations régionales et sous-régionales jouent un rôle déterminant dans l'élaboration des approches spécifiques et adaptées au contexte. Elles sont souvent les premières à réagir en cas de crise et à intervenir auprès des parties concernées pour garantir la protection des civils. Elles sont particulièrement bien placées pour créer un climat de confiance, promouvoir le dialogue entre les parties concernées et offrir un appui à la médiation et à la réconciliation. Elles peuvent même avoir une influence en plaidant pour la participation pleine, égale et véritable des femmes et des jeunes à tous les aspects de la paix et de la sécurité.

Les pays nordiques continueront de resserrer leur coopération avec les organisations régionales, notamment l'Union africaine. Notre coopération est axée sur une formation, un renforcement des capacités et des équipements appropriés, ainsi que sur l'amélioration de l'efficacité des opérations de paix menées par l'Afrique. Dans cet esprit, nous nous efforçons de garantir le financement des opérations de paix dirigées par l'Afrique afin d'encourager la recherche de solutions africaines aux crises qui sévissent sur le continent africain. Nous saluons les progrès accomplis en ce qui concerne le Fonds pour la paix, notamment les efforts déployés par les États membres de l'Union africaine pour assurer un financement prévisible et durable. Les organisations régionales peuvent également jouer un rôle indispensable dans l'appui aux transitions politiques et la défense des principes démocratiques, comme en témoignent les efforts louables de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, qui contribuent de manière fondamentale à la sécurité et à la stabilisation non seulement nationales, mais aussi régionales.

Doter les acteurs judiciaires et les forces de l'ordre des moyens de garantir l'application du principe de responsabilité pour les crimes liés aux conflits, en particulier les violences sexuelles commises en période de conflit, fait partie intégrante du renforcement des capacités aux fins de la pérennisation de la paix. Les violences sexuelles liées aux conflits et les violences fondées sur le genre restent des tactiques cruelles de

guerre, de terrorisme, de répression politique et de torture. La lutte contre les violences sexuelles et fondées sur le genre doit être au cœur de notre action pour garantir la paix et la sécurité internationales. Veiller à ce que les personnes rescapées de violences sexuelles liées aux conflits aient accès à des services complets, y compris les services de santé sexuelle et reproductive, et lutter contre l'impunité des auteurs de ces violences doivent être des éléments fondamentaux de tout effort de paix.

Conformément au programme pour les femmes et la paix et la sécurité, nous devons tous intensifier nos échanges avec la société civile et notre soutien aux organisations locales de femmes et aux artisanes de la paix. Nous devons établir avec les organisations dirigées par des femmes des partenariats qui impliquent le renforcement des capacités, et nous devons garantir l'inclusion des femmes dans les processus décisionnels. Leur connaissance du contexte et des réalités locales est essentielle pour mettre pleinement en œuvre le programme pour les femmes et la paix et la sécurité. Dans le même temps, nous ne devons pas oublier combien il importe de faire participer les jeunes. Nous appuyons pleinement la mise en œuvre du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité. Il est indispensable d'associer les jeunes à la prévention et au règlement des conflits, ainsi qu'à la consolidation de la paix, pour instaurer une paix inclusive et durable.

Nous sommes conscients que la prévention des conflits et le maintien d'une paix durable ne peuvent être assurés sans remédier aux causes profondes de l'insécurité et des conflits. Pour garantir une paix durable à long terme, nous devons appuyer le développement socioéconomique et lutter contre la pauvreté, les inégalités et les changements climatiques, conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030 et à l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Une réponse globale de l'ensemble du système des Nations Unies, en coopération avec les acteurs régionaux, doit s'attaquer de manière préventive aux facteurs qui provoquent et exacerbent les conflits, notamment la pauvreté, les inégalités et les changements climatiques, et ce, en promouvant l'état de droit, des institutions démocratiques fortes et la protection des droits humains. Cela implique, comme je l'ai mentionné, de travailler sur le lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix afin de promouvoir une plus grande coopération, une plus grande cohérence, une meilleure coordination et une meilleure complémentarité des efforts en matière de développement, de réduction des risques de catastrophe, d'accès humanitaire et de pérennisation de la paix. Nous espérons qu'en resserrant davantage la coopération entre l'ONU et les partenaires régionaux, nous pourrons instaurer une véritable culture de la prévention tout en mettant l'accent sur le renforcement des capacités régionales de consolidation de la paix.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Thaïlande.

M. Chindawongse (Thaïlande) (*parle en anglais*) : La Thaïlande tient à remercier la Chine d'avoir organisé cet important débat public du Conseil de sécurité consacré à l'Afrique. Je suis également reconnaissant au Commissaire de l'Union africaine aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité, ainsi qu'au Président de la Commission de consolidation de la paix, pour leurs précieuses contributions.

Je tiens à faire les quatre observations suivantes sur cette importante question de la paix et de la sécurité en Afrique, et plus particulièrement sur le renforcement des capacités aux fins de la pérennisation de la paix.

Premièrement, s'agissant de l'Afrique, cette dernière connaît mieux que quiconque la situation. Chaque continent et chaque région a des défis qui lui sont propres, mais en Afrique, les pays de la région, notamment ceux qui sont touchés par ces défis, sont les mieux placés pour définir et contribuer à mettre en place les solutions qui permettront de les relever de façon durable dans leurs circonstances particulières. C'est pourquoi nous devons accorder une plus grande attention aux priorités africaines et aux processus menés par l'Afrique, qui aboutissent à des solutions locales. À cet égard, la Thaïlande tient à saluer le leadership central et le rôle déterminant joué par l'Union africaine pour relever les défis de la paix et de la sécurité, entre autres défis sur le continent, ainsi que les contributions des organisations sous-régionales partout en Afrique.

Deuxièmement, les partenariats régionaux et mondiaux restent d'actualité. Ces partenariats demeurent essentiels pour appuyer les efforts régionaux visant à surmonter les problèmes de paix et de sécurité. Parallèlement aux réalisations de l'Union africaine, les contributions apportées par le Cadre commun Organisation des Nations Unies-Union africaine pour un partenariat renforcé en matière de paix et de sécurité, qui entre dans sa sixième année, continuent d'être importantes, tout comme les partenariats triangulaires avec les communautés économiques régionales.

La Thaïlande appuie la coopération étroite entre le Conseil de sécurité et l'Afrique, qu'il s'agisse des pays touchés ou concernés, de l'Union africaine ou des organisations sous-régionales compétentes, pour faire face

au large éventail de problèmes de paix et de sécurité qui se posent sur le continent. Une attention particulière doit être accordée aux points de vue des membres africains du Conseil lors des délibérations sur l'Afrique. Que ce soit dans le cadre d'opérations de maintien de la paix ou de missions de consolidation de la paix, il importe que l'ONU et la communauté internationale continuent d'apporter leur soutien.

Troisièmement, les contributions et la coopération peuvent venir de très loin, et même de petits pays. En tant que membre de la Commission de consolidation de la paix, la Thaïlande continuera de contribuer à ces initiatives mondiales et régionales en faveur de l'Afrique, notamment en encourageant une concertation et une coordination accrues entre le Conseil de sécurité, la Commission de consolidation de la paix et le Conseil économique et social afin de mieux mobiliser l'appui au renforcement des capacités et les ressources nécessaires pour venir en aide aux pays africains en situation de conflit.

En outre, grâce à ses 300 membres actuellement déployés auprès de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud, la Thaïlande continuera de contribuer activement à la paix en Afrique. Bien que la tâche principale du contingent thaïlandais soit de contribuer à la stabilité et de reconstruire les infrastructures essentielles du pays, ses autres priorités consistent à collaborer avec les populations locales sud-soudanaises en vue de renforcer leurs capacités dans des domaines tels que l'agriculture durable et la gestion de l'eau et des terres.

Cela m'amène à mon quatrième et dernier point, à savoir qu'il ne sera possible d'instaurer une paix durable que si des progrès sont réalisés sur le front du développement durable. L'essentiel est de renforcer efficacement les capacités dans des domaines précis, afin de consolider le développement durable et de réunir les conditions propices à une paix durable. À cette fin, la Thaïlande collabore activement avec ses partenaires africains aux fins du renforcement des capacités dans le cadre de programmes bilatéraux et d'initiatives de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire. À cette fin également, notre action est guidée et sera toujours guidée par les priorités du pays hôte et celles de l'Agenda 2063 et du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique au niveau régional.

Outre l'assistance technique ciblée fournie par l'Agence thaïlandaise de coopération internationale dans des domaines tels que la santé publique et la création de microentreprises et de petites et moyennes entreprises, des bénévoles du programme Friends from Thailand ont été dépêchés dans plusieurs pays africains pour renforcer leurs capacités dans les secteurs de l'agriculture, de l'éducation, de l'ingénierie et du développement local, pour n'en citer que quelques-uns. Compte tenu de la crise alimentaire actuelle et de la tendance croissante à l'aggravation de l'insécurité alimentaire dans le monde, notamment en Afrique, le renforcement des capacités dans le domaine de l'agriculture durable en vue d'accroître la résilience de la sécurité alimentaire à long terme sera aussi important que les mesures immédiates de lutte contre la faim et la famine. En tant que l'un des principaux exportateurs de riz vers l'Afrique, la Thaïlande continuera d'appuyer des chaînes d'approvisionnement sûres et efficaces pour les produits alimentaires et agricoles à destination de l'Afrique.

Pour terminer, la Thaïlande continuera d'assumer son rôle en appuyant l'ONU et les autres efforts déployés au niveau international pour renforcer les partenariats avec l'Afrique afin de promouvoir la paix, la sécurité et le développement durable sur le continent. Nous le ferons également en partenariat avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, qui a d'ailleurs fêté son anniversaire hier : elle a maintenant 55 ans et un jour. Aujourd'hui, après l'adhésion des pays africains au Traité d'amitié et de coopération en Asie du Sud-Est et étant donné l'énorme potentiel qu'offrent l'accord sur la Zone de libre-échange continentale africaine et le Partenariat économique global régional en Asie de l'Est, nous attendons avec intérêt le renforcement futur des relations entre l'Asie du Sud-Est et l'Afrique.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Italie.

M. Romiti (Italie) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé le présent débat public.

L'Italie s'associe pleinement à la déclaration faite par le représentant de l'Union européenne, en qualité d'observatrice.

La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et la guerre en Ukraine ont compromis la paix et la sécurité internationales, exacerbant considérablement les causes profondes des conflits sur le continent africain. Nous devons nous rallier derrière la priorité que l'Union africaine a résumée dans l'Agenda 2063 et favoriser des partenariats efficaces pour faire du financement du développement une priorité majeure.

Je me concentrerai sur trois points.

Premièrement, nous estimons que le fait d'investir davantage dans un dialogue entre le Conseil de sécurité et les organisations régionales et sous-régionales peut renforcer la dynamique positive en Afrique. Au niveau national comme au sein de l'Union européenne, l'Italie a toujours été très attentive aux positions adoptées par l'Union africaine et d'autres organisations régionales.

Nous félicitons l'Union africaine d'avoir, grâce à sa coopération étroite avec les blocs régionaux, réussi à faciliter des accords de paix et à désamorcer des conflits dans plusieurs pays. C'est pourquoi nous sommes prêts à placer notre confiance et à investir dans les programmes et initiatives que le Conseil de sécurité et l'Union africaine jugent indispensables pour pérenniser la paix et la stabilité sur le continent.

L'Italie maintiendra son appui à l'Architecture africaine de paix et de sécurité sous la forme d'une aide financière, de formations et de programmes de renforcement des capacités, et elle est favorable à l'utilisation des contributions statutaires de l'ONU au profit des opérations de paix sous conduite africaine, pourvu que les normes voulues soient respectées. À cette fin, l'Italie soutient l'action du corps des carabiniers, chargé par le Ministère des affaires étrangères italien de coopérer avec les partenaires de l'Union africaine au renforcement des capacités des forces de police et de sécurité.

Comme l'Italie l'a déjà souligné à plusieurs reprises, il faudrait également aborder le sujet de la présence de l'Afrique dans les institutions des Nations Unies, notamment le Conseil de sécurité, afin que celui-ci soit plus représentatif, démocratique, responsable, transparent et efficace.

Deuxièmement, pour pérenniser la paix, il faut impérativement que la prévention des conflits soit efficace, ce qui nous amène à la question du rôle de la Commission de consolidation de la paix. Nous estimons que nous pouvons surmonter certains rapports difficiles au Conseil de sécurité en renforçant le rôle de la Commission, dans l'intérêt de la paix et de la sécurité en Afrique. Nous voyons vraiment les priorités de la Commission comme des facteurs de paix et de stabilité. L'investissement dans la résilience, la cohésion sociale et la participation active des femmes et des jeunes dans la prévention des conflits et le renforcement des capacités peut favoriser des cercles vertueux propres à poser les fondements d'une paix durable. Le traitement des aspects transfrontières est un autre domaine crucial qui figure clairement à l'ordre du jour de la Commission de consolidation de la paix, l'objectif étant de désamorcer des situations dangereuses entre communautés locales et entre États voisins. En tant que membres de la Commission à compter de l'an prochain, nous sommes prêts à faire notre part.

Troisièmement, la pérennisation de la paix en Afrique, si elle exige un engagement fort au sein du cadre multilatéral, constitue également une priorité nationale pour l'Italie. Notre stratégie est multidimensionnelle. Nous appuyons les pays africains au moyen d'une assistance directe et de programmes de renforcement des capacités qui visent à promouvoir les droits humains, l'état de droit et la bonne gouvernance. Toutefois, nous estimons aussi qu'il ne peut y avoir de développement durable sans paix, ni paix sans développement durable. La sécurité alimentaire, la santé et l'éducation sont les grands piliers de la stratégie menée par l'Agence italienne pour la coopération au développement en Afrique, qui insiste sur l'égalité des genres, la jeunesse et la création d'emplois de manière transversale. Nos initiatives sont lancées en coordination avec les autorités locales, tout en prêtant une attention particulière à l'appropriation et aux priorités identifiées par nos partenaires. Nous continuerons également de faciliter les partenariats entre les entreprises italiennes et africaines, étant donné que le secteur privé a besoin d'être soutenu afin de croître et de créer des richesses pour les communautés africaines. Il serait bon à cet égard de mener à bien la mise en place de la Zone de libre-échange continentale africaine, que nous accueillons avec satisfaction et dont nous espérons qu'elle aidera l'Afrique à gagner en stabilité.

Pour conclure, l'Italie est donc engagée, au niveau tant bilatéral que multilatéral, sur des fronts qui sont inextricablement liés à la paix et à la sécurité, comme les changements climatiques et le terrorisme. Durant la présidence italienne du Groupe des Vingt, nous avons mis la lutte contre les changements climatiques au cœur même de notre ordre du jour international, faisant fond sur les efforts déployés en vue de rehausser la contribution des pays développés au financement de l'action climatique et d'accentuer la réduction de la dette pour les pays africains. En outre, nous sommes particulièrement actifs au sein de la Coalition mondiale contre Daech. Il n'existe pas de solution unique pour pérenniser la paix et la sécurité en Afrique, mais, collectivement, nous sommes appelés à tout faire en ce sens, conscients que le multilatéralisme reste essentiel.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Belgique.

M. Kridelka (Belgique) : Tout d'abord, je remercie la présidence chinoise du Conseil de sécurité pour l'organisation de ce débat public dédié à la paix et à la

sécurité en Afrique, un thème important sur lequel la Belgique plaide pour une coopération accrue, en phase avec la déclaration conjointe des chefs d'État et de gouvernement qui a ponctué le Sommet tenu entre l'Union européenne et l'Union africaine en février dernier.

Bien sûr, la Belgique s'aligne entièrement sur la déclaration de l'Union européenne, qui souligne à juste titre que tout effort de maintien de la paix est vain si l'on ne traite pas les causes à l'origine d'un conflit.

J'aimerais mentionner trois points en particulier.

Premièrement, l'appropriation par les pays africains et par leurs organisations régionales des efforts en matière de maintien de la paix n'a cessé de croître dernièrement. Ceci ne doit pas être minoré. Il est essentiel que la collaboration en matière de renforcement des capacités soit pilotée par et pour nos partenaires africains. En parallèle, il est de notre devoir de les soutenir à cet égard, et la Belgique, en tant que partenaire engagée en faveur du développement de l'Afrique, joint la parole aux actes.

C'est sur cette base, par exemple, qu'au Sahel, la Belgique apporte son soutien dans la formation de l'armée nigérienne. En République démocratique du Congo aussi, notre collaboration à Kindu vise à contribuer à l'objectif final d'une paix durable dans l'est du pays.

Mon second point concerne la réforme du secteur de la sécurité. C'est un aspect crucial dans l'établissement d'une paix durable en Afrique, et la Belgique soutient pleinement les efforts dans ce domaine. Nous attachons une attention particulière aux principes essentiels que sont l'appropriation nationale des processus de réforme du secteur de la sécurité, en impliquant particulièrement les communautés locales, les femmes, les jeunes et la société civile ; le contrôle démocratique ; l'articulation essentielle entre l'action humanitaire, le développement et la sécurité, ce que nous appelons dans notre jargon onusien le « nexus ».

Mon troisième et dernier point concerne l'importance des droits humains dans nos efforts de renforcement des capacités. La Belgique y est particulièrement attachée, comme l'illustre notre engagement en faveur de la lutte contre l'impunité, et dans le domaine de la justice transitionnelle en particulier, un dossier sur lequel nous avons beaucoup travaillé au Conseil de sécurité avec nos amis de l'Afrique du Sud. Le déploiement d'une juge de nationalité belge au sein de la Cour pénale spéciale en République centrafricaine, depuis mai 2021, témoigne de cette priorité belge.

Pour que la paix soit durable, elle doit inévitablement passer par l'établissement des responsabilités pour les violations des droits humains et les crimes les plus graves. II s'agit là d'un aspect crucial si l'on veut restaurer la confiance de la population dans les institutions. Il faut donc une approche globale pour soutenir une paix durable sur tout le continent africain, et la Belgique salue la collaboration à cet effet, qu'elle soit bilatérale, interrégionale ou multilatérale.

Pour terminer, j'exprime un grand merci à la présidence chinoise du Conseil de sécurité de nous avoir donné cette opportunité de participer au dialogue, aujourd'hui, sur ce sujet important.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole au représentant des Pays-Bas.

M. Zellenrath (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Le Royaume des Pays-Bas vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé le présent débat public et de cette occasion d'aborder la question du renforcement des capacités pour pérenniser la paix sur le continent africain.

Nous faisons nôtres les déclarations faites précédemment par le représentant de l'Union européenne et par le Président de la Commission de consolidation de la paix.

Le continent africain a d'immenses possibilités et de grandes aspirations. Il est riche du potentiel presque illimité de ses pays et de ses peuples. Pourtant, certaines parties du continent sont face à une myriade de défis en matière de pérennisation de la paix, qui doivent être traités de façon globale.

Qu'il me soit permis de souligner deux domaines sur lesquels, selon nous, la communauté internationale devrait concentrer son appui.

Le premier domaine est le financement de la consolidation de la paix. Comme nous le savons, la consolidation de la paix est très efficace, mais le financement des activités de consolidation de la paix menées par les Nations Unies est jugé inadéquat, imprévisible et non durable. Étant donné qu'une bonne partie de ces activités ont lieu sur le continent africain, la nécessité de trouver une solution à ces déficiences en matière de financement revêt ici, aujourd'hui, la plus haute importance.

Comptant parmi les principaux donateurs du Fonds pour la consolidation de la paix, nous assumons notre part de responsabilité d'un point de vue national, mais nous devons définir une voie durable pour

l'ensemble de la communauté internationale à l'avenir. C'est pourquoi le Royaume des Pays-Bas est favorable à ce que le Fonds pour la consolidation de la paix soit financé au moyen de contributions statutaires. Nous continuerons à soutenir cette position pendant les négociations en cours sur les projets de résolution relatifs à la consolidation de la paix, facilitées par la Suède et le Kenya, et dans le cadre des négociations à la Cinquième Commission, qui devraient reprendre à l'automne.

Compte tenu de la fonction de catalyseur du Fonds pour la consolidation de la paix, des déficits de financement que nous constatons et de la demande d'activités de consolidation de la paix et de prévention, investir dans le renforcement des capacités de pérennisation de la paix de l'ONU n'est pas seulement ce qu'il est juste de faire ; c'est aussi le choix le plus judicieux. Nous appelons tous les États à appuyer ces efforts en faveur d'un financement plus durable et plus prévisible.

Deuxièmement, nous devons renforcer davantage les structures institutionnelles. Nous souscrivons pleinement à ce qu'ont dit les orateurs et oratrices précédents quant à l'importance de la formation et à la nécessité de donner la priorité à la justice inclusive, à la lutte contre l'impunité et au respect des droits de l'homme. Une paix durable se construit sur, et est construite par, des institutions qui bénéficient de la confiance de la population au service de laquelle elles œuvrent.

Renforcer les capacités pour pérenniser la paix signifie inclure l'ensemble de la population et ne laisser personne de côté. Cela signifie garantir la participation véritable des femmes et des jeunes aux processus de paix, sur un pied d'égalité. Cela signifie faire oeuvre de réconciliation après le conflit, tout en élevant une nouvelle génération dans la paix grâce aux services de santé mentale et au soutien psychosocial.

Nous appuyons le renforcement de la coordination entre les activités de l'ONU et de l'Union africaine concernant le dialogue politique et les efforts de réconciliation. Pour promouvoir la sécurité dans les pays africains, l'Union européenne doit coopérer étroitement avec l'Union africaine et l'ONU, ainsi qu'avec des organisations régionales, telles que le Groupe de cinq pays du Sahel et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest. Nous poursuivrons notre coopération dans les domaines de la cybersécurité, de la lutte contre l'extrémisme violent et de la lutte contre les causes profondes des conflits.

En ce qui concerne les opérations de maintien de la paix des Nations Unies, nous constatons que la fermeture et le retrait progressif des missions peuvent entraîner des lacunes imprévues en matière de capacités, ce qui met en péril la consolidation durable de la paix. Pour remédier à cette situation, il faut une coopération et un dialogue plus poussés entre l'ONU et l'Union africaine, ainsi qu'un financement durable du renforcement des capacités nationales.

Le renforcement des capacités et de la résilience des sociétés africaines est essentiel pour faire face aux difficultés auxquelles le continent africain se heurte, notamment la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, exacerbée par l'agression russe en Ukraine, et les changements climatiques, qui touchent durement les pays africains. Il convient de briser l'engrenage des conflits, d'empêcher que de nouveaux apparaissent et que d'anciens conflits ne reprennent.

Le Royaume des Pays-Bas continuera à appuyer les pays africains et l'Union africaine, tant politiquement que financièrement, afin de pérenniser la paix sur le continent.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Maroc.

M. Kadiri (Maroc) : Je voudrais tout d'abord féliciter la Chine pour sa présidence du Conseil de sécurité de ce mois, et la remercier pour l'organisation de ce débat public dédié à une thématique extrêmement importante pour le Maroc, à savoir la consolidation et la pérennisation de la paix en Afrique, notre continent. Je souhaite remercier également les intervenants pour leurs interventions instructives.

Conformément aux hautes orientations de S. M. le Roi Mohammed VI, le Maroc œuvre inlassablement pour le maintien, la consolidation et la pérennisation de la paix sur notre continent. Ainsi, en sa qualité de membre du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, le Maroc met tout en œuvre pour la prévention et la résolution des conflits en Afrique. En tant que Président de la formation République centrafricaine de la Commission de consolidation de la paix et acteur actif de la Commission, le Royaume fait de la pérennisation de la paix une priorité absolue de son action diplomatique. Par ailleurs, contribuant aux opérations de maintien de la paix onusiennes sur le sol africain depuis les années 60, les vaillants soldats de la paix des Forces armées royales servent avec honneur et abnégation, parfois au prix de leur vie, la promotion de la paix dans plusieurs pays africains, et le renforcement de la stabilité sur notre continent.

Les pays africains ont parcouru un long chemin et obtenu d'énormes réalisations pour assurer la paix, la stabilité et la sécurité sur notre continent. Afin d'accompagner

cet élan, il est de la responsabilité de la communauté internationale de continuer à soutenir le leadership des pays africains pour renforcer et consolider ces acquis, conformément aux priorités de ces pays et à leur appropriation nationale. Partant de la réalité du lien entre paix, sécurité et développement, et du fait qu'il ne peut y avoir de paix pérenne sans développement économique, il est nécessaire d'adopter une approche holistique, cohérente et multidimensionnelle, qui unit les gouvernements, les organisations internationales, régionales et sous-régionales, les institutions financières internationales et les acteurs de la société civile dans un effort commun visant à renforcer les capacités de l'Afrique en vue de promouvoir la paix et le développement socioéconomique. Cet effort collectif est d'autant plus important dans le contexte de l'ère post-maladie à coronavirus (COVID-19), afin de surmonter efficacement les répercussions socioéconomiques, politiques, environnementales et humanitaires de cette pandémie pour une émergence plus forte et garante de paix et de stabilité.

Par ailleurs, nous insistons sur l'importance d'un financement pérenne, adéquat et prévisible des efforts de développement, ainsi que du maintien et de la consolidation de la paix. Dans ce cadre, il est fondamental que la communauté internationale mette en œuvre ses engagements pour le financement du développement en Afrique. De même, le Maroc réitère son plein soutien à la proposition du Secrétaire général d'allouer 100 millions de dollars au Fonds pour la consolidation de la paix sur la base de contributions statutaires mises en recouvrement, sachant que l'Afrique occupe une place importante dans le programme de travail de la Commission de consolidation de la paix. En outre, nous réaffirmons la nécessité de répondre favorablement à la demande légitime de l'Afrique que le financement des opérations de paix de l'Union africaine autorisées par le Conseil de sécurité se fasse sur la base des contributions statutaires mises en recouvrement dans le cadre du budget de l'ONU.

La menace terroriste a malheureusement connu une augmentation sans précédent et extrêmement dangereuse ces dernières années en Afrique, portant atteinte à la paix et à la sécurité sur le continent, particulièrement en raison des liens avérés entre les groupes terroristes, les réseaux criminels transnationaux et les groupes séparatistes. À cet égard, un effort coordonné et solidaire de la communauté internationale est indispensable pour soutenir les pays africains dans leur lutte contre ce fléau.

Le Royaume du Maroc reste fortement engagé dans le cadre d'une approche globale et cohérente dans son appui aux pays africains pour confronter le terrorisme, en alliant la dimension sécuritaire, notamment à travers la coopération régionale et continentale, à la réalisation du développement économique et humain et à la préservation de l'identité culturelle et cultuelle.

Le Maroc, qui abrite à Rabat le Bureau de programme pour la lutte contre le terrorisme et pour la formation en Afrique du Bureau de lutte contre le terrorisme, vise à mutualiser son expertise et ses ressources en dispensant, en partenariat avec l'ONU, des formations de qualité en matière de lutte contre le terrorisme et de sécurité des frontières aux pays africains. En coordination avec ledit Bureau de programme, le Maroc a accueilli, les 23 et 24 juin derniers à Marrakech, la première conférence des chefs d'agences de sécurité et de lutte contre le terrorisme dans la région d'Afrique de l'Ouest.

Le Maroc, qui a accueilli le 11 mai dernier également la réunion ministérielle de la Coalition mondiale contre Daech, copréside également le Africa Focus Group, établi dans le cadre de ladite Coalition, qui opère selon une approche prospective et stratégique en matière de coopération contre la menace que représente cette organisation terroriste, tout en veillant à la coordination avec les initiatives et les structures régionales et multilatérales existantes.

En droite ligne avec les orientations de la politique africaine du Maroc, décidées par S. M. le Roi Mohammed VI, nous prônons l'émergence d'un nouveau modèle de coopération Sud-Sud, à la fois agissante et solidaire. Le Maroc œuvre à renforcer la résilience des États africains en faisant de l'intégration, de la solidarité continentale et de la responsabilité collective des éléments clefs pour répondre aux mutations qui s'opèrent sur notre continent. À cet égard, la coopération Sud-Sud entre le Maroc et les pays africains frères a atteint des niveaux inégalés, marqués par la signature de plus de 1 000 accords de partenariat et de coopération dans tous les domaines, notamment économique, commercial, politique, social, humanitaire et environnemental, et ce dans le cadre de mégaprojets structurants pour le présent et l'avenir de l'Afrique et de ses jeunes, renforçant ainsi le développement économique et ancrant la stabilité politique sur l'ensemble du continent.

Enfin, le Maroc est et demeurera pleinement engagé aux côtés de ses partenaires et frères africains, afin d'assurer l'instauration d'une paix pérenne en Afrique, qui garantit le bien-être et la prospérité des populations de notre continent.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Slovénie.

M. Malovrh (Slovénie) (*parle en anglais*) : Nous tenons à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé ce débat public, qui tombe à point nommé. Nous remercions les intervenants de leurs observations précieuses.

La Slovénie s'associe à la déclaration de l'Union européenne, et je voudrais formuler les observations suivantes à titre national.

La Slovénie apprécie vivement les contributions des organisations régionales africaines en faveur d'une Afrique pacifique et sûre, appuyant les capacités et les moyens des États africains de gérer les problèmes de sécurité sur le continent. Les organisations africaines jouent aujourd'hui un rôle de plus en plus important dans la médiation des conflits internes. C'est pourquoi nous insistons sur l'importance et sur la nécessité d'apporter des solutions africaines aux problèmes africains.

Certes, l'Union africaine et d'autres organisations sous-régionales sont les mieux placées pour répondre aux besoins des États africains, mais le renforcement de la coopération entre l'Union africaine et l'ONU, ainsi que de la coopération entre l'Union africaine et d'autres organisations, notamment l'Union européenne, pourrait donner davantage les moyens aux États africains de renforcer leurs capacités de prévention des conflits, ainsi que l'architecture de paix, de sécurité et de gouvernance. Nous sommes également d'avis qu'il faut promouvoir les liens entre la société civile et les organisations régionales, en mettant l'accent sur la dimension de genre.

La communauté internationale doit faire tout son possible pour favoriser un financement prévisible et souple qui permettra de renforcer les capacités du continent en matière de consolidation de la paix. Les approches sur mesure jouent un rôle crucial dans ce contexte.

Au niveau national, la Slovénie consacre 30 % de son assistance humanitaire aux activités post-conflit, la priorité étant accordée à la consolidation de la paix, à l'appui aux femmes et aux enfants et au relèvement après les conflits. Ces activités sont complétées par des mesures de renforcement de la résilience et de prévention. Nous serions heureux d'apprendre encore plus de l'expérience de nos partenaires africains, ainsi que de continuer à leur apporter notre appui.

Il ne peut y avoir de développement durable sans paix, ni de paix sans développement durable. Les gouvernements aspirent à mettre en place des environnements pacifiques, une bonne gouvernance et l'état de droit, créant ainsi les conditions propices à l'inclusion, à l'égalité des chances, à l'éducation et à la santé. Toutefois, ces aspirations ne peuvent être réalisées que par une approche globale, dans le cadre de laquelle les besoins de développement durable sont pris en compte au même titre que la paix et la sécurité, y compris le respect des droits humains. La communauté internationale doit également accroître son appui au renforcement des capacités des États africains pour qu'ils puissent gérer les problèmes de sécurité liés au terrorisme.

Pour terminer, tout renforcement des capacités en faveur d'une paix durable doit prendre en compte les sociétés dans leur ensemble et, dans l'esprit du Programme de développement durable à l'horizon 2030, ne laisser personne de côté. Nous nous faisons l'écho de la nécessité d'assurer une participation véritable et égale des femmes et des jeunes aux processus de paix, car cela ouvre la voie à des sociétés plus égalitaires et à un plus grand respect des droits humains à l'avenir.

Nous espérons que les débats comme celui d'aujourd'hui permettront d'accroître la confiance entre les États Membres et entre ceux-ci et le système des Nations Unies dans son ensemble. Comme nous devons parfois faire face à un manque d'informations en ce qui concerne ces relations, il faut faire beaucoup plus pour améliorer cette confiance.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Éthiopie.

M. Amde (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Je félicite la Chine de son accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois d'août et vous adresse, Monsieur le Président, tous nos meilleurs de succès dans l'exercice de vos responsabilités. Je remercie S. E. l'Ambassadeur Bankole Adeoye, Commissaire de l'Union africaine aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité, de son précieux exposé d'hier (voir S/PV.9106). Mes remerciements vont également à la Secrétaire générale adjointe et Conseillère spéciale pour l'Afrique, M^me^ Cristina Duarte, et au Président de la Commission de consolidation de la paix, pour leurs exposés, ainsi qu'à tous les orateurs et oratrices qui m'ont précédé pour leurs importantes contributions à ce débat.

L'Afrique est le continent le plus jeune. En effet, plus de 70 % de sa population est âgée de moins de 30 ans. Selon les prévisions démographiques de l'ONU, cinq des huit pays qui contribueront le plus à l'augmentation de la population mondiale se trouvent en Afrique. Qui plus est, l'Afrique subsaharienne interviendra à hauteur de plus de

la moitié dans l'augmentation de la population mondiale prévue pour 2050. Si les pays africains veulent assurer un développement socioéconomique durable, cette réalité sera une source de dividendes pour la paix et la prospérité.

À cet égard, la réalisation du potentiel économique de l'Afrique est la meilleure politique de sécurité qui soit. Nous sommes fermement convaincus que la réduction de la pauvreté et l'élargissement des possibilités pour la population croissante du continent constituent une stratégie essentielle pour garantir la dignité humaine, prévenir les conflits et pérenniser la paix. À cette fin, une coopération authentique et mutuellement bénéfique à l'appui des priorités nationales ainsi que des efforts visant à favoriser le développement et à réduire la dépendance à l'égard de l'aide revêtent une importance primordiale. Il est donc nécessaire d'éviter les approches qui créent une hiérarchisation et une concurrence indues entre la paix et la sécurité, d'une part, et le développement, d'autre part.

En 1994, l'Union africaine adoptait la Déclaration portant code de conduite pour les relations interafricaines à la Conférence des chefs d'État et de gouvernement, dans laquelle elle prenait acte de

> « la prolifération des foyers de tension en Afrique et les menaces sérieuses qu'ils font peser sur la stabilité, l'indépendance et la crédibilité de nos États, ainsi que sur leur développement ».

Elle y soulignait également l'engagement des États membres de l'Union africaine à trouver des solutions africaines aux problèmes africains. La réalité actuelle et les foyers de tension que nous connaissons en Afrique du Nord, en Afrique de l'Ouest et au Sahel, dans la région des Grands Lacs et dans la Corne de l'Afrique, ainsi que les dynamiques politiques mondiales dans lesquelles ils s'inscrivent, montrent qu'il reste beaucoup à faire et nous obligent donc à en faire plus. Cette situation exige avant tout un leadership encore plus fort ainsi qu'une solidarité et une coopération interafricaines.

L'Éthiopie est convaincue que l'appropriation et l'autonomie doivent être intégrées dans les plans à court, moyen et long terme pour l'Afrique. À cette fin, nous, en Afrique, devons renforcer nos institutions de sécurité nationale et favoriser les progrès de la coopération interafricaine dans les domaines de la mise en place d'institutions, du développement et de la formation des ressources humaines et du partage des renseignements, et nous devons nous acquitter de l'obligation qui nous incombe de régler nos propres problèmes. Cela exige notamment que les États déterminent « librement, souverainement et en toute indépendance [leurs] institutions politiques », comme le prévoit la résolution de l'Union africaine sur le droit des États de décider de leurs choix politiques sans ingérence étrangère. Il est essentiel de noter que cette déclaration solennelle adoptée à Dakar est le fondement de la position de longue date de l'Afrique contre les mesures coercitives unilatérales qui visent principalement le secteur de la sécurité et sapent la capacité des États de lutter contre les menaces internes et externes pesant sur la sécurité. La communauté internationale, y compris le Conseil de sécurité, doit s'opposer aux mesures coercitives unilatérales et s'attaquer à leurs effets qui compromettent la capacité des États d'assurer la paix et la sécurité.

Je voudrais attirer l'attention du Conseil de sécurité sur l'Architecture africaine de paix et de sécurité, qui a en son cœur le Conseil africain de paix et de sécurité et englobe des composantes diplomatiques et militaires, dont la Force africaine prépositionnée. Toutefois, elle doit pouvoir s'appuyer sur les capacités et les ressources dont elle a besoin pour mettre en œuvre les décisions dans les domaines de la prévention des conflits, du rétablissement de la paix, des opérations de soutien à la paix, de la consolidation de la paix et de la reconstruction après un conflit. À cet égard, l'ONU et en particulier le Conseil de sécurité doivent assumer le rôle qui leur revient et agir de manière responsable pour contribuer à combler le déficit de capacités.

La raison d'être et la justification de cet appel à un soutien sont claires et vont au-delà de la pénurie des ressources au niveau régional pour appuyer les mécanismes régionaux. Tout d'abord, il convient de noter que l'Architecture africaine de paix et de sécurité est établie dans le respect des exigences normatives énoncées dans la Charte des Nations Unies. En conséquence, les opérations de paix africaines, bien qu'engagées au niveau régional, sont soumises à l'approbation et à l'aval du Conseil de sécurité. Qui plus est, le résultat de ces opérations sert les intérêts publics et privés, non seulement de l'Afrique, mais aussi des parties prenantes extérieures au continent. Il est dès lors légitime et pratique que le système des Nations Unies affecte les ressources nécessaires aux opérations de paix africaines.

En outre, étant donné que le continent africain reste le seul complexe de sécurité exclu du pouvoir de décision au sein du Conseil de sécurité, l'appui aux mécanismes régionaux africains doit être considéré comme faisant partie de la responsabilité de garantir la paix et la sécurité

mondiales, qui est énoncée dans la Charte. En soutenant les opérations de paix africaines qui sont adoptées avec la pleine adhésion et la participation des États africains, le Conseil de sécurité pourra remédier aux déficits de crédibilité et de confiance auxquels il se heurte s'agissant des missions des Nations Unies sur le continent africain.

En ce qui concerne notre appel de longue date pour que les opérations de paix africaines aient accès aux contributions statutaires de l'ONU, je voudrais préciser que cet arrangement est un mécanisme transitoire. L'Afrique aspire à faire taire les armes et à définir une trajectoire de développement. Nous espérons devenir autonomes dans la gestion des conflits et le déploiement de mécanismes efficaces de prévention et de règlement des conflits. L'appui recherché par l'Afrique aujourd'hui vise à mettre un terme aux conflits pour qu'ils cessent d'être un facteur de déclin socioéconomique et de souffrance pour nos populations. Il s'agit d'un appel à une action commune pour briser le cycle des conflits.

En ce qui concerne la question du terrorisme, nous saluons et appuyons la condamnation répétée du terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations. Cependant, une démarche qui fait la distinction entre les groupes terroristes sur la base de facteurs autres que leurs intentions dangereuses et criminelles à l'égard du pays et de la région concernés entrave la coopération en matière de lutte contre le terrorisme. En outre, une approche timide de la lutte contre le terrorisme, qui dépend de la bonne volonté de certaines administrations et de certains États, s'est avérée contre-productive. Nous appelons le Conseil à intensifier les efforts de lutte contre le terrorisme en Afrique et à mettre fin à la situation actuelle, où quelques pays et régions doivent faire des sacrifices disproportionnés dans la lutte contre le terrorisme.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer l'engagement de l'Éthiopie à mettre en œuvre les principes et les objectifs de l'Architecture africaine de paix et de sécurité et à jouer le rôle qui lui revient dans la création d'un système autonome et viable à même de garantir la mise en œuvre des décisions en matière de prévention, de gestion et de règlement des conflits et d'appuyer les efforts de consolidation de la paix.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Rwanda.

M. Gatete (Rwanda) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord féliciter la Chine pour son accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois d'août. Je remercie également le Commissaire de l'Union africaine, M. Adeoye, la Conseillère spéciale Duarte et l'Ambassadeur Muhith pour les exposés qu'ils ont présentés hier.

Le Rwanda se félicite du thème qui a été choisi pour ce débat – renforcer les capacités pour pérenniser la paix – et de l'accent qui a été mis sur les problèmes sous-jacents qui contribuent à la vulnérabilité et à l'instabilité des pays qui sont en proie à un conflit ou qui sortent d'un conflit.

L'Afrique est touchée à la fois par des conflits continentaux et mondiaux. Ces tensions géopolitiques ont provoqué des problèmes économiques graves et de vaste portée, notamment l'insécurité dans les secteurs de l'alimentation, de l'énergie et de la santé sur tout le continent. À la suite du génocide des Tutsis en 1994, le Rwanda a connu des destructions, non seulement de la population, mais aussi de l'ensemble du tissu social et des institutions. Les systèmes ne fonctionnaient pas correctement et la population n'avait que peu ou pas de confiance dans les institutions gouvernementales.

Dans ce contexte, je voudrais faire part de certaines des expériences du Rwanda dans le cadre des recommandations soumises à l'examen du Conseil.

Premièrement, une réforme globale du secteur de la sécurité est essentielle pour réorganiser les institutions nationales de sécurité, en vue de relever les nouveaux défis. Elles doivent être restructurées en tenant compte de l'avis de la population, afin que celle-ci ait confiance dans leurs institutions. La réforme du secteur de la sécurité doit viser la réconciliation, la justice et l'égalité, à l'initiative des autorités locales et avec l'appui de la communauté internationale.

Deuxièmement, il est essentiel de mettre en œuvre un programme global de désarmement, de démobilisation, de réintégration et de réinstallation. Il s'agit d'une entreprise qu'aucun pays ne peut réaliser seul sans l'appui de partenaires nationaux et internationaux, notamment la société civile. Elle est liée à la réforme du secteur de la sécurité dans les pays qui doivent poser des bases solides afin de garantir une démobilisation et une réinstallation ou une réintégration harmonieuses et durables des combattants.

Troisièmement, nous devons nous attaquer aux causes profondes de l'insécurité. L'expérience a démontré incontestablement que quelles soient les capacités déployées, il est impossible de régler un conflit si les efforts consentis ne visent pas à remédier à ses véritables causes. Souvent, les personnes refusent délibérément de s'attaquer aux causes profondes d'un problème, même lorsqu'elles sont clairement visibles. Des efforts

concertés et une compréhension et une orientation communes sont nécessaires pour remédier à ces causes profondes. Ce n'est qu'alors que nous pourrons parvenir aux solutions à long terme qui accompagnent la transformation socioéconomique.

Quatrièmement, nous devons promouvoir et appuyer les solutions locales. Dans sa renaissance, le Rwanda s'est appuyé sur ses propres solutions. Ces solutions doivent être renforcées, et non négligées ; elles doivent être encouragées et promues. L'introduction des tribunaux gacaca et des comités de médiation dans le système judiciaire rwandais a permis de résoudre de nombreux problèmes qui n'auraient pas été résolus par le système judiciaire classique. Le système des tribunaux gacaca a permis l'instauration d'une justice transitionnelle et la réconciliation au Rwanda, favorisant ainsi la pérennisation de la paix dans le pays.

Les pays qui connaissent des conflits ont besoin de solutions adaptées à leurs problèmes et à leurs réalités spécifiques. L'une de ces solutions est le maintien de la paix. Malheureusement, les opérations de maintien de la paix, en tant qu'outil de maintien de la paix et de la sécurité, ne s'avèrent ni efficaces ni efficientes. Elles répondent rarement aux attentes des populations qu'elles servent. À cet égard, le Rwanda est fermement convaincu qu'il faut introduire des innovations pour améliorer l'efficacité de cet outil vital. La démarche du Rwanda en matière de maintien de la paix, dans toutes les missions où nous déployons du personnel, s'efforce – dans la mesure des moyens disponibles – de résoudre les problèmes de sécurité humaine au-delà de l'insécurité physique, de contribuer au règlement des problèmes d'hygiène, de santé et de dégradation de l'environnement et d'apporter un appui pour la construction des salles de classe pour les enfants.

Le Rwanda croit également en une approche multilatérale qui combine des mécanismes de maintien de la paix régionaux ou bilatéraux pour relever les défis de sécurité mondiaux et émergents. Les expériences en République centrafricaine et au Mozambique ont prouvé l'efficacité et l'efficience de cette approche. En matière de consolidation de la paix, le Rwanda a associé des solutions classiques à des solutions locales, et cette approche a porté ses fruits. Les tribunaux gacaca, qui ont traité plus de 1,6 million d'affaires de génocide en 10 ans, alors que cela aurait pu prendre des centaines d'années pour les tribunaux classiques, sont un exemple à cet égard.

Dans ce contexte, le Rwanda estime que la Commission de consolidation de la paix est essentielle et que le financement de ses activités est une question d'une importance capitale. En conséquence, nous nous félicitons des consultations en cours sur le financement des activités de consolidation de la paix, sous la direction du Kenya et de la Suède.

En ce qui concerne le terrorisme, nous avons besoin d'une approche commune car il s'agit d'un défi mondial et aucun pays n'est épargné par ses conséquences. L'Afrique est touchée par le terrorisme de diverses manières. D'une part, nous subissons les dommages physiques causés par l'acte de terreur lui-même et d'autre part, nous subissons les conséquences de l'interprétation du terrorisme lorsque ce phénomène est observé sur le sol africain. Qualifier les terroristes de militants ou de leaders de l'opposition politique, comme le font certaines capitales, est contre-productif. En outre, la tendance à ne reconnaître et à ne qualifier comme tel le terrorisme qui vise certaines régions du monde et pas d'autres est préjudiciable. Il importe également de respecter l'indépendance des systèmes judiciaires des pays africains dans le traitement des affaires liées au terrorisme.

Pour terminer, la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, le cadre stratégique du continent qui vise à atteindre son objectif de développement inclusif et durable, est essentielle pour parvenir à la paix, à la sécurité et au développement en Afrique. Nous appelons les États Membres et la communauté internationale à appuyer et à promouvoir l'Agenda 2063 au lieu d'élaborer des cadres parallèles pour l'Afrique.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Slovaquie.

M. Prvý (Slovaquie) (*parle en anglais*) : Je voudrais vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué un débat sur cette question. Je tiens également à remercier les intervenants pour leurs observations édifiantes. Nous nous félicitons de ce débat et nous prenons note du caractère urgent de la question à l'examen. La pérennisation de la paix consiste à briser le cercle vicieux des conflits violents et à prévenir les conflits tout en consolidant la paix.

Nous estimons que la pérennisation de la paix en Afrique est un défi qui doit être abordé de manière holistique. Depuis de nombreuses années, la Slovaquie considère la réforme du secteur de la sécurité comme un des éléments clefs d'une prévention efficace des conflits et d'une reconstruction et d'une stabilisation réussies après un conflit. L'expérience directe de nombreuses missions et opérations de paix des Nations Unies et de l'Union africaine montre clairement qu'un processus de réforme du secteur de la sécurité inclusif et dirigé par

le pays concerné peut permettre de s'attaquer progressivement aux causes profondes de l'insécurité et de la fragilité et de créer un environnement propice au développement durable et à une paix pérenne.

En notre qualité de Coprésident du Groupe d'Amis pour la réforme du secteur de la sécurité, nous sommes fiers de rappeler l'organisation réussie des deux manifestations, respectivement en 2014 et 2018, portant sur le cadre politique de l'Union africaine pour la réforme du secteur de la sécurité dans le contexte des Nations Unies. Sous les auspices de l'ONU, de l'Union africaine, de l'Union européenne et de la Slovaquie, ces manifestations ont été l'occasion bienvenue d'encadrer la discussion sur les différents aspects des cadres politiques régissant les processus de réforme de l'appareil de sécurité.

Par ailleurs, la réforme du secteur de la sécurité est directement liée à la protection des civils et à l'instauration de l'état de droit, deux tâches cruciales qui font désormais partie intégrante de la quasi-totalité des opérations de paix. La Slovaquie souligne qu'il importe que les femmes et les jeunes participent pleinement, effectivement et sur un pied d'égalité, à toutes les étapes des processus de réforme. Une réforme du secteur de la sécurité tenant compte des questions de genre est indispensable à la mise en place d'institutions de sécurité qui soient non discriminatoires, représentatives de la population et capables de répondre efficacement aux besoins de sécurité spécifiques de groupes divers.

L'appui international aux processus de réforme du secteur de la sécurité doit être cohérent et s'aligner sur les besoins et priorités réels du pays concerné, être adapté au contexte et ajusté en fonction des réalités et besoins locaux.

Toutefois, l'appropriation nationale, considérée comme un principe directeur primordial des processus de réforme de l'appareil de sécurité, influe directement sur l'efficacité du renforcement des capacités et de la formation. Ces facteurs jouent un rôle crucial dans la mise en place d'institutions résilientes, qui sont les piliers fondamentaux de sociétés pacifiques et sont indispensables pour résister aux futurs chocs mondiaux.

Qui plus est, une réforme du secteur de la sécurité axée sur l'être humain peut être source de légitimité en instaurant la confiance entre les communautés et les institutions démocratiques nouvellement établies ou renforcées, contribuant ainsi à réunir les conditions nécessaires à une paix durable. La Slovaquie rappelle que la réforme du secteur de la sécurité doit intégrer les principes de bonne gouvernance, de gestion professionnelle et efficace des ressources publiques, de l'état de droit et du respect des droits humains.

Il est clair, compte tenu des conditions de sécurité actuelles, que l'ONU ne peut plus s'en remettre uniquement aux méthodes traditionnelles pour lutter contre les menaces et défis qui se font jour. Nous devons continuer d'être innovants, de nous adapter, et de faire preuve de souplesse. Il nous faut relever les défis nouveaux avant que des fauteurs de troubles ne viennent perturber des processus de paix délicats.

Suite à l'adoption de la résolution 2553 (2020), il est désormais largement reconnu que la réforme du secteur de la sécurité, en particulier dans les sociétés touchées par un conflit, crée un environnement propice à la croissance politique et socioéconomique. Dans ce contexte, je tiens à saluer le rapport ambitieux publié récemment par le Secrétaire général sur le renforcement de la réforme du secteur de la sécurité (S/2022/280). Entre autres éclairages précieux, il nous permet de définir une vision nouvelle et ambitieuse de la réforme de l'appareil de sécurité et de la gouvernance, qui tienne compte de plusieurs programmes importants déjà en place dans le monde, notamment *Notre Programme commun* (A/75/982), les priorités concernant les femmes et la paix et la sécurité, le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité, et le développement durable, qui prenne acte des zones d'impact et qui mette en exergue des mesures collectives à prendre en priorité.

Il est intéressant de noter que, parmi ses quatre priorités, le rapport souligne que la réforme du secteur de la sécurité est un facteur non seulement de pérennisation de la paix, mais aussi de développement durable. Fait crucial, il souligne également l'interdépendance entre la réforme du secteur de la sécurité et le Programme de développement durable à l'horizon 2030, qu'il considère comme deux cadres mutuellement bénéfiques. Ces notions viennent étayer plus encore à quel point un processus efficace de réforme de l'appareil de sécurité recèle un intérêt inestimable.

Outre toutes les crises qui sévissent dans la région, nous sommes témoins d'une crise due à la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, qui est attisée par la guerre d'agression illégale et injustifiée de la Russie contre l'Ukraine. Cette dernière a empêché l'exportation de céréales et d'autres aliments de base indispensables, provoquant une flambée des prix dont l'Afrique a souffert tout particulièrement. Dans ce contexte, nous saluons l'Accord sur l'exportation de céréales par la mer Noire négocié par l'ONU et la Türkiye.

Pour terminer, je tiens à réaffirmer que la Slovaquie demeure attachée au leadership du Secrétaire général dans ce domaine, notamment avec l'initiative Action pour le maintien de la paix Plus, qui encadre notre réponse et sert de feuille de route à nos efforts collectifs.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de l'Australie.

M^me^ Webster (Australie) (*parle en anglais*) : L'Australie se félicite de la tenue de cet important débat sur la promotion de la paix et de la sécurité en Afrique. Nous remercions la Chine d'avoir convoqué la présente séance dans le cadre de sa présidence du Conseil de sécurité. Je remercie également les intervenants de l'Union africaine et de la Commission de consolidation de la paix de leurs précieux éclairages.

L'Australie est vivement préoccupée par le recul de la paix et de la sécurité observé récemment dans certaines régions d'Afrique. Les changements extraconstitutionnels de gouvernement et l'érosion des institutions démocratiques ont sensiblement contribué à ce déclin, quand ils n'en sont pas la cause directe.

Nous reconnaissons le rôle important que jouent la Commission de consolidation de la paix, les institutions africaines compétentes, notamment le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, les organisations sous-régionales et les dirigeants africains dans la négociation de règlements pacifiques des conflits. Les efforts internationaux de renforcement des capacités doivent s'employer à aider ces institutions à faire progresser la paix et la sécurité et à consolider les institutions démocratiques et l'état de droit sur le continent.

On sait depuis longtemps que, pour trouver des solutions de long terme, il est fondamental de remédier aux causes profondes des conflits. Le Fonds pour la consolidation de la paix, en étroite coordination avec la Commission de consolidation de la paix, les missions de maintien de la paix et les équipes de pays des Nations Unies, travaille dans de nombreux pays africains pour prévenir les conflits et promouvoir la paix. L'action du Fonds est particulièrement axée sur l'inclusion des femmes et des jeunes dans les processus de consolidation de la paix. L'Australie est une fervente partisane de processus de consolidation de la paix inclusifs, car ils apportent une contribution importante à une paix durable. Nous exhortons tous les États Membres à soutenir le travail du Fonds pour la consolidation de la paix en lui versant des contributions volontaires. Nous devons fournir des ressources plus flexibles, plus transparentes, plus durables et plus prévisibles car cela permettra de s'employer de plus en plus à prévenir les conflits plutôt qu'à réagir aux crises.

Nous sommes profondément préoccupés par la prolifération d'organisations terroristes et autres acteurs non étatiques violents, qui portent atteinte à la paix et la sécurité en Afrique. Il en va de même pour les violations des droits humains commises par le groupe russe Wagner et d'autres sociétés militaires privées dans un certain nombre de pays.

L'Australie est déterminée à accompagner les efforts antiterroristes sous conduite africaine. C'est la raison pour laquelle nous appuyons le renforcement des capacités antiterroristes, par le truchement du Bureau de lutte contre le terrorisme au Maroc et de l'Académie internationale de lutte contre le terrorisme en Côte d'Ivoire.

L'invasion injuste et illégale de l'Ukraine par la Russie a induit une pression considérable sur la sécurité alimentaire mondiale, ce qui s'accompagne de graves répercussions sur la sécurité humaine dans de nombreux pays, notamment en Afrique. Nous nous félicitons des expéditions récentes de céréales, grâce à l'accord négocié par l'ONU et la Türkiye, car elles contribueront à pallier les perturbations des exportations alimentaires mondiales et à atténuer la pression sur les prix alimentaires.

Les missions de maintien de la paix des Nations Unies continuent de jouer un rôle primordial sur le continent, en protégeant les civils et les droits humains tout en favorisant les conditions qui permettront d'avancer vers la paix. L'Australie fait toujours sa part des efforts pour garantir des opérations de paix plus efficaces, plus inclusives et plus responsables. Nous saluons les efforts inlassables dont s'acquittent les Casques bleus et les personnels civils sur le terrain, en travaillant avec les communautés locales afin de promouvoir le programme pour les femmes et la paix et la sécurité et de renforcer les capacités du secteur de la sécurité et du système judiciaire.

Nous présentons toutes nos condoléances aux proches des soldats de la paix tués récemment au Mali et en République démocratique du Congo, et nous appelons à déployer davantage d'efforts pour assurer la sûreté et la sécurité des Casques bleus.

Les défis actuels en matière de paix et de sécurité mondiales présentent une ampleur, une diversité et des effets cumulés considérables, qui mettent à rude épreuve les ressources et les capacités de réaction de l'ONU. La communauté internationale doit faire davantage à l'appui d'une paix durable, tant en Afrique que dans le monde.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Tunisie.

M. Ladeb (Tunisie) (*parle en arabe*) : Avant tout, je tiens à féliciter la Chine de son accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois en cours, et je présente tous mes vœux de succès à la délégation chinoise. Je me félicite du thème choisi pour le débat d'aujourd'hui, qui revêt une importance particulière compte tenu des situations et faits nouveaux observés sur la scène internationale et sur le continent africain. Je remercie à mon tour les intervenants de leurs exposés utiles.

En dépit des efforts engagés par les Nations Unies à travers les missions de paix, des initiatives et contributions de l'Union africaine et des organisations sous-régionales, des efforts nationaux et de l'initiative Faire taire les armes, plusieurs pays et régions du continent africain souffrent toujours de conflits et d'un manque de sécurité, de paix et de stabilité. Cela aboutit à des tragédies humanitaires, à un nombre croissant de déplacés et de réfugiés et à des violations de plus en plus nombreuses, sans parler des incidences sur la paix et la sécurité des pays et régions voisins et à l'échelle régionale et internationale. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), les changements climatiques et les récents événements internationaux ont exacerbé ces situations.

Nombre de facteurs et de défis structurels font obstacle à la pérennisation de la paix, ce qui exige de nous que nous redoublions d'efforts pour traiter les questions de paix et de sécurité sur le continent africain selon une approche plus globale qui prenne en compte tous ces défis au lieu de se limiter à mettre fin aux conflits. Une telle approche doit également mettre l'accent sur la prévention des violences, de leur escalade, de leur poursuite et de leur récurrence ; la consolidation, la pérennisation et la préservation de la paix ; le renforcement de la stabilité ; et la lutte contre les causes profondes des conflits, les sources de la violence et les facteurs de fragilité. Parmi ces causes figurent l'exclusion et la marginalisation politiques, économiques et sociales, l'absence d'une autorité étatique efficace dans certaines régions et la faiblesse de la gouvernance, y compris dans les domaines de l'état de droit, de la fourniture des services de base et de la répartition équitable des richesses. Ce sont là autant de défaillances qui sont parfois aggravées par des ingérences extérieures et une corruption généralisée, question que la Tunisie a soulevée à l'occasion d'une séance de haut niveau organisée sous sa présidence du Conseil de sécurité en janvier 2021 (voir S/2021/24).

Si l'instauration de la paix nécessite des efforts considérables à de nombreux niveaux, le fait est que la préservation et la pérennisation de la paix exigent des efforts encore plus importants, ainsi qu'une vision à long terme axée sur le renforcement du rôle des institutions et l'appui à la durabilité et à la résilience. Dans ce contexte, l'affermissement du lien entre la paix et la sécurité, le développement et les droits de l'homme par l'adoption de solutions politiques, le renforcement des capacités et des institutions et la promotion d'une gouvernance solide et durable, contribue à garantir que la transition du conflit à la paix ne connaîtra pas de revers. Cela permet également d'élaborer des stratégies adaptées pour relever les défis existants et émergents dans les domaines du développement, de l'environnement, de la politique et de la sécurité, ainsi que de la consolidation de la paix et des droits de l'homme.

Le succès de cette approche, qui repose sur le renforcement des capacités locales et de la légitimité, est étroitement lié à l'utilisation des atouts locaux et à l'adoption de stratégies claires visant à garantir la participation de tous les secteurs de la société, tout en accordant un rôle particulier aux femmes, aux jeunes, à la société civile et au secteur privé à toutes les étapes du processus de consolidation. Parallèlement, une coopération et des partenariats efficaces entre l'ONU, les gouvernements, les organisations régionales et sous-régionales et les institutions financières internationales contribueront au succès de cette approche, en favorisant ses dimensions préventives et la durabilité de ses résultats. Dans ce contexte, la Tunisie salue les accomplissements en matière de coopération et de partenariat entre l'ONU et l'Union africaine. Nous sommes également favorables au renforcement du dispositif de consolidation de la paix, qui est un outil important pour permettre à l'ONU de faire face à la nature changeante des conflits, notamment sur le continent africain. Cela peut se faire par le biais de mécanismes de financement nouveaux et innovants afin de garantir un financement adéquat, durable et prévisible des processus de paix et d'une paix pérenne.

Nous espérons que la mise en œuvre de *Notre Programme commun* (A/75/982), lancé par le Secrétaire général, contribuera à aider le continent africain à renforcer ses capacités et à promouvoir le développement durable tout en réalisant le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 de l'Union africaine, étant donné qu'il ne peut y avoir de paix et de sécurité durables sans développement durable.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole au représentante de la Guinée équatoriale.

M. Ndong Mba (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : À l'entame de mon propos, je voudrais féliciter la Chine de son accession à la présidence du Conseil de sécurité. Nous lui souhaitons tout le succès possible pour le

mois d'août et lui exprimons notre profonde gratitude pour avoir inscrit à l'ordre du jour une question aussi importante pour le présent débat public. Je tiens également à remercier le Commissaire de l'Union africaine aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité, M. Bankole Adeoye, et le Président de la Commission de consolidation de la paix, M. Muhammad Abdul Muhith, de leurs exposés circonstanciés, ainsi que de l'excellent travail qu'ils continuent d'accomplir dans l'exercice de leurs fonctions.

La coexistence de conflits traditionnels et de défis émergents tels que la criminalité transnationale, les problèmes de cybersécurité et de biosécurité, la prolifération des armes de destruction massive, les changements climatiques, la piraterie maritime et d'autres questions de sécurité non traditionnelles, est de plus en plus évidente. Force est de constater que, malgré les efforts positifs que continuent de déployer les États, les organisations sous-régionales et l'ONU, le maintien de la paix et de la sécurité internationales reste un véritable défi pour nous tous. Les problèmes de sécurité auxquels l'Afrique est actuellement confrontée sont nombreux et divers et laissent présager un avenir incertain et instable. Cette situation intenable nous oblige tous à redoubler collectivement d'efforts pour trouver des solutions globales et durables en vue d'assurer la stabilité pérenne du continent africain, condition *sine qua non* du développement durable de notre région. Dans ce contexte, je voudrais formuler les trois observations suivantes.

Premièrement, étant donné que les États de la région ont la responsabilité souveraine d'assurer la sécurité de leurs peuples et de satisfaire leurs besoins sociaux, ils doivent être en mesure de répondre à leurs multiples préoccupations. Il doivent donc s'efforcer de trouver des solutions efficaces et durables dans les domaines de la sécurité et de la défense, de l'alerte précoce et de la maîtrise de la violence intercommunautaire, ainsi que dans la lutte contre la pauvreté et le chômage, entre autres facteurs qui alimentent l'extrémisme violent et exacerbent l'instabilité sur le continent africain.

Deuxièmement, face à ces menaces à la sécurité complexes et diverses, il est essentiel de renforcer la coopération multilatérale, de prendre en compte les préoccupations des pays africains et de respecter leur volonté et leurs choix, d'améliorer la coordination en adoptant une vision d'ensemble et d'éliminer les causes profondes des conflits. L'Union africaine et nos organisations sous-régionales ont un rôle clef à jouer à cet égard. Étant sur le terrain, ce sont elles qui sont le mieux à même d'accompagner et de diriger les efforts de prévention et de règlement des conflits en Afrique. Il est dès lors nécessaire d'étudier les moyens qui nous permettront de resserrer la coopération et la coordination entre l'ONU et l'Union africaine, d'une part, et le Conseil de sécurité et le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, ainsi que d'autres organisations régionales, d'autre part, afin de promouvoir les infrastructures de paix et la gestion des risques. Il nous faut également continuer à rechercher des solutions pour le renforcement des capacités des pays africains et l'allocation des ressources.

Troisièmement, s'il est vrai que le nombre de conflits violents en Afrique a considérablement diminué ces dernières années, l'escalade de conflits meurtriers dans plusieurs pays africains, causée notamment par la criminalité transnationale, le terrorisme et la prolifération des armes légères et de petit calibre, reste une source de grave préoccupation. Les conséquences de ces problèmes ont été exacerbées par l'existence de zones de non-droit qui favorisent des activités illégales, la persistance de la corruption et des flux financiers illicites qui facilitent le trafic des armes et le financement des conflits, l'exploitation illégale des ressources naturelles qui facilite le financement des insurrections et des rébellions, et l'acquisition libre et facile d'armes par des groupes armés ou des acteurs non étatiques sur des marchés parallèles, pour ne citer que quelques exemples.

Par ailleurs, nous sommes préoccupés par les incidences négatives de certains aspects des régimes de sanctions du Conseil de sécurité sur le maintien de la paix et de la sécurité dans certains pays. Malgré les conséquences socioéconomiques et humanitaires associées à tout régime de sanctions et les coûts élevés que ces régimes entraînent pour les sociétés touchées, ces conséquences ne sont pas comparables à celles du fléau de la guerre et des conflits armés. En effet, nous continuons de constater que l'imposition de sanctions à certains pays, comme la République centrafricaine, par exemple, accroît l'instabilité dans le pays. En raison des sanctions, le gouvernement démocratiquement élu est incapable d'acquérir des armes adéquates pour combattre les groupes armés qui continuent de déstabiliser le pays ou a une capacité limitée de le faire. Pendant ce temps, les groupes armés sont libres d'acquérir des armes sur les marchés parallèles, ce qui les met en position de supériorité de force face aux armées nationales des pays touchés, comme dans le cas de la République centrafricaine. À cet égard, nous voudrions souligner la nécessité urgente d'atténuer les conséquences négatives des régimes de sanctions imposés aux pays. Les régimes de sanctions doivent être un moyen de maintenir la paix et la sécurité, et non une fin en soi.

Nous voudrions également lancer un autre appel à la communauté internationale et aux pays de notre continent en particulier, qui doivent jouer un rôle de chef de file dans les efforts visant à combattre, à prévenir et à éliminer le commerce illicite des armes légères et de petit calibre sous tous ses aspects. Ainsi, en agissant de concert, nous pourrons garantir le succès de l'initiative Faire taire les armes, pour la stabilité et le développement du continent africain.

Pour terminer, nous sommes conscients que les progrès en Afrique dépendent de la paix et de la stabilité sur le continent. Par conséquent, et pour faire davantage de progrès dans la consolidation et le développement de l'Afrique en vue d'atteindre les objectifs énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 de l'Union africaine, nous voudrions encourager notre organisation régionale à continuer à faire preuve de leadership et d'engagement pour trouver des solutions africaines aux problèmes africains. Nous recommandons également au Conseil de sécurité et à la Commission de consolidation de la paix de continuer à renforcer leur partenariat stratégique global et d'aligner leurs visions pour prendre des mesures plus rapides et plus efficaces face aux conflits africains, toujours en étroite coordination et collaboration avec la Commission de l'Union africaine.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Ukraine.

M. Dvornyk (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je prends note de la présence des membres du Conseil de sécurité, ainsi que du représentant du régime de Poutine qui occupe le siège permanent de l'Union soviétique. Nous remercions la présidence chinoise du Conseil d'avoir convoqué ce débat public et nous remercions tous les intervenants pour leurs présentations détaillées.

L'Ukraine a toujours entretenu des relations étroites avec de nombreux États africains et a notamment apporté sa contribution à des projets d'infrastructure et dans le secteur de l'éducation. Le maintien de la paix et de la sécurité sur le continent africain a toujours été une priorité pour mon pays également. Jusqu'au 24 février, l'Ukraine a contribué à cinq missions de maintien de la paix des Nations Unies sur le continent en fournissant du personnel et du matériel militaire. Il est préoccupant de constater que le comportement agressif de la Russie a multiplié les conflits, sapant ainsi notre capacité à concentrer nos efforts sur le règlement de ceux qui existent déjà. Cela démontre également les interconnexions au sein de l'architecture de sécurité mondiale, l'invasion russe de l'Ukraine ayant entraîné une crise alimentaire dans d'autres régions du monde.

Les États africains sont parmi ceux qui ont été pris en otage par la guerre de la Russie en Ukraine. La vie et la santé de quelque 400 millions de personnes qui dépendent des exportations de céréales ukrainiennes seront toujours en danger tant que la Russie persistera dans son souhait morbide de faire revivre les pratiques de son passé colonial en ce qui concerne l'Ukraine. Tant que les forces russes continueront à mettre le feu à nos champs, à bombarder nos fermes et nos installations de stockage de céréales et à voler le matériel agricole de nos agriculteurs, la menace de famine persistera et les prix des denrées alimentaires continueront d'augmenter. Toutefois, même dans les circonstances actuelles, l'Ukraine reste déterminée à contribuer au règlement de la crise alimentaire. L'Accord sur l'exportation de céréales par la mer Noire est un bon exemple à cet égard. Malgré l'attaque à la roquette perpétrée par la Russie contre le port d'Odessa le lendemain de la signature de cet accord à Istanbul, nous poursuivons nos efforts pour assurer sa mise en œuvre. Jusqu'à présent, 10 navires ont quitté les ports ukrainiens. Il incombe désormais à nos partenaires internationaux de veiller à ce que la Russie respecte ses obligations et, partant, de garantir le fonctionnement en toute sécurité du couloir ouvert pour les céréales.

Il faut toutefois préciser que la menace de la faim serait finalement éliminée si la guerre d'agression russe prenait fin et si le respect des principes énoncés dans la Charte des Nations Unies relatifs à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine était pleinement rétabli. C'est la guerre qui est à l'origine de l'insécurité alimentaire, et non les sanctions, qui ne sont qu'une réponse à l'agresseur dans le but de l'empêcher de poursuivre ses attaques.

Cette année, l'Ukraine a actualisé considérablement sa politique à l'égard de l'Afrique. Nous avons adopté notre toute première stratégie pour le développement des relations de l'Ukraine avec les États africains et le Président a nommé un représentant spécial pour les États africains. Le Ministre ukrainien des affaires étrangères a prévu d'effectuer une visite dans un certain nombre d'États africains et des initiatives sont en cours pour activer la dimension parlementaire de notre coopération. Le fait que le Président Zelenskyy ait été invité à s'exprimer devant le Bureau de la Conférence des Chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine le 20 juin est un message important. Je voudrais conclure en le citant :

> « Notre principale priorité aujourd'hui est d'éliminer définitivement la menace de la famine... C'est pourquoi, pour prévenir la famine, il faut mettre fin aux efforts déployés par certains États, comme la Russie, pour rétablir la politique agressive du colonialisme. »

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de l'Argentine.

M^me^ Squeff (Argentine) (*parle en espagnol*) : L'Argentine félicite le Gouvernement chinois pour l'organisation de ce débat sur un sujet aussi important pour la communauté internationale, ainsi que pour l'approche qu'il a choisie.

L'Argentine reconnaît que la responsabilité de la paix et de la sécurité en Afrique, y compris la capacité de s'attaquer aux causes profondes des conflits et de les régler par des moyens pacifiques, incombe principalement aux pays africains. Dans le même temps, elle est consciente de la nécessité pour la communauté internationale et l'ONU de les soutenir, en tenant compte des responsabilités de l'Organisation dans ce domaine, conformément à la Charte des Nations Unies.

Le développement durable, la prévention et le règlement des conflits et la paix sont interdépendants et doivent être abordés dans cette perspective. Pour mettre en place et maintenir un cercle vertueux de développement et de paix, des changements structurels internes au sein des pays sont nécessaires pour lutter contre la pauvreté, l'exclusion et la marginalisation, améliorer les services de santé et d'éducation, réduire les inégalités, améliorer les perspectives d'avenir et lutter contre la faim, l'insécurité alimentaire, la dégradation de l'environnement et les pénuries d'eau, entre autres choses. Ces changements structurels indispensables, notamment sur le plan économique, social, environnemental et de la sécurité, font partie du Programme de développement durable à l'horizon 2030. La mise en œuvre des 17 objectifs de développement durable permettra d'instaurer des sociétés affichant davantage d'inclusivité et de cohésion sociale. Les objectifs de développement durable sont étroitement liés à l'Agenda 2063, la vision stratégique de l'Union africaine pour une Afrique prospère et pacifique. Un partenariat entre l'Union africaine et l'ONU pour la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et du Programme 2030 contribuera à accélérer le développement et à atténuer les conflits. De même, les gouvernements et les sociétés pourraient s'attacher à d'autres objectifs, comme la promotion et la protection des droits humains, la consolidation de la démocratie et la primauté du droit et de l'ordre constitutionnel.

Les gouvernements doivent prendre les mesures requises pour mettre fin aux conflits internes et aux guerres civiles et venir à bout des bandes armées, de la criminalité transnationale et des groupes terroristes. De même, la coopération et la coordination de la communauté internationale sont nécessaires pour faire de la paix une réalité. Les États africains, l'Union africaine et d'autres organisations sous-régionales ont accompli des progrès nombreux en matière de prévention des conflits et de maintien et de consolidation de la paix, avec l'aide de l'ONU. Le partenariat avec l'Union africaine et les États africains est crucial pour consentir les efforts collectifs requis aux fins de la paix et de la sécurité en Afrique. À titre d'exemple, citons le Cadre commun ONU-Union africaine pour un partenariat renforcé en matière de paix et de sécurité, dont nous avons marqué le cinquième anniversaire le 19 avril. Cet accord a consolidé les relations entre les deux organisations, ainsi que leur quête commune de paix et de sécurité en Afrique.

Enfin, on me permettra de souligner que les opérations de maintien de la paix des Nations Unies sont un instrument essentiel pour atteindre l'objectif de l'Organisation, à savoir maintenir la paix et la sécurité internationales. La participation active de l'Argentine à ces missions illustre à suffisance notre engagement envers le système. L'Argentine contribue à des opérations de maintien de la paix depuis 1958. En plus des missions auxquelles nous participons dans d'autres régions, mon pays contribue à plusieurs opérations de paix en Afrique : la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine, et la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud, où nous avons déployé des observateurs de police.

La première motivation de notre participation aux opérations de maintien de la paix réside dans notre engagement en faveur de l'élaboration d'un système de sécurité collective transparent et démocratique, dans le cadre de l'ONU, doté d'institutions et de mécanismes multilatéraux consolidés pour appliquer le droit international. Nous considérons que les opérations de maintien de la paix doivent s'inscrire dans une stratégie globale qui comprenne la prévention des conflits, la pérennisation de la paix et la construction d'une paix durable, qui tienne compte du développement durable et qui s'attaque aux causes profondes des conflits.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Bangladesh.

M. Muhith (Bangladesh) (*parle en anglais*) : Je félicite la délégation chinoise de son accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois d'août, et la remercie d'avoir organisé ce très important débat. Je remercie la Conseillère spéciale du Secrétaire général pour l'Afrique et le Commissaire de l'Union africaine aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité de leur présence et de leurs éclairages. Je voudrais souligner les points ci-après.

Premièrement, je tiens à insister sur le rôle déterminant que jouent les missions de maintien de la paix dans le renforcement des capacités en Afrique. Le continent africain accueille la majorité des opérations de maintien de la paix. Depuis les années 60, plus de 30 missions de maintien de la paix ont été déployées en Afrique. Le Bangladesh, qui est actuellement le principal pays fournisseur de contingents ou de personnel de police, compte plus de 6 500 Casques bleus déployés auprès de six missions de maintien de la paix en Afrique. Nos soldats de la paix protègent les civils, créent des conditions propices à l'acheminement de l'aide humanitaire, renforcent les institutions nationales, notamment dans le secteur de la sécurité, et appuient les processus de paix en Afrique, conformément aux mandats des opérations de maintien de la paix.

Nos casques bleus s'emploient également à fournir des installations médicales, à construire et protéger des écoles, à construire des routes, à resserrer la cohésion sociale, à prodiguer des formations aux autorités locales, et à assurer des formations professionnelles et une aide au développement agricole, entre autres. Outre notre personnel en tenue, les femmes juges que nous déployons s'attachent à renforcer l'état de droit et le secteur judiciaire dans certains pays africains. Par ailleurs, l'Institut bangladais de formation aux opérations de soutien de la paix propose des cours de formation, à l'intention notamment des commandants de contingents, des observateurs militaires, des officiers d'état-major et des logisticiens, ainsi que des cours consacrés entre autres au programme relatif aux femmes et à la paix et la sécurité ou à la réforme du secteur de la sécurité. À la fin septembre 2021, 70 agents originaires de 12 pays africains avaient suivi diverses formations à l'Institut. Nous sommes convaincus que mettre à profit l'expérience et les savoir-faire des soldats de la paix peut apporter une contribution de taille au renforcement des capacités en Afrique. À cet égard, nous appelons à augmenter le financement des activités relatives aux programmes des missions de maintien de la paix, afin de leur permettre d'intensifier leurs activités de consolidation de la paix. Nous demandons au Conseil de tenir compte de cet aspect lorsqu'il élabore les mandats des missions de maintien de la paix, non seulement pour les transitions, mais dès l'origine.

Deuxièmement, nous soulignons le rôle et la contribution des organisations non gouvernementales (ONG) nationales et internationales et d'autres acteurs de la société civile s'agissant de renforcer les capacités des autorités locales et nationales et d'accompagner les priorités nationales en matière de pérennisation de la paix. À titre d'exemple, citons l'action du Bangladesh Rural Advancement Committee (BRAC), l'ONG la plus importante au monde, qui a vu le jour au Bangladesh. Le BRAC est à l'œuvre dans sept pays africains, où il s'emploie à avoir une incidence durable en élaborant des solutions novatrices et en mettant efficacement en œuvre des programmes de développement de grande envergure dans des environnements aux ressources limitées, comme le prévoit le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Ses travaux ont trait, entre autres, à l'agriculture, à la sécurité alimentaire, aux moyens de subsistance, à l'éducation, à la santé, au microfinancement, aux entreprises sociales, à la sortie de la catégorie des populations ultra-pauvres, à l'autonomisation des femmes et des jeunes, au développement de la petite enfance et aux programmes de préparation et de réponse aux situations d'urgence. Nous appelons à créer des environnements porteurs pour les ONG nationales et internationales et les organisations de la société civile, conformément aux priorités nationales des pays africains. Nous demandons également que soit augmenté l'appui aux organisations de la société civile actives dans le renforcement des capacités des organisations dirigées par des femmes et des jeunes à l'échelon local et national.

Troisièmement, nous tenons à souligner le rôle que joue la Commission de consolidation de la paix s'agissant d'accompagner les priorités de la consolidation de la paix des pays et régions d'Afrique. Nous avons déjà entendu la déclaration prononcée au nom de la Commission de consolidation de la paix. Le rôle de mobilisation de la Commission doit être mis à profit pour fédérer tous les acteurs et permettre l'adoption d'une approche coordonnée de la pérennisation de la paix en Afrique.

Enfin, les partenariats avec les organisations régionales et sous-régionales et les institutions financières internationales sont certes cruciaux, mais nous tenons également à souligner l'importance de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire pour venir à bout des défis de l'Afrique. Cette coopération peut porter sur de multiples questions, comme les changements climatiques, la fracture numérique, la mise en valeur des ressources humaines, la mobilisation des ressources ou encore le renforcement des capacités des institutions locales et nationales.

La séance est levée à 17 h 30.